

Economie de l'élevage



Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE

DOSSIER PRÉVISIONS

**VIANDE
BOVINE
EN 2020**

N°450
Octobre 2014
18 €



QUELLE PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE À L'HORIZON 2020 ?

NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION
FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020

LA PRODUCTION DE VIANDE
DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015

LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Economie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEURS : CAILLAUD Dominique, CHAMPION Fabien, CHAUMET Jean-Marc, CHOTTEAU Philippe, MADRANGE Pauline, MONNIOT caroline, NEUMEISTER Delphine, PIERRE Patrice, REUILLON Jean-Luc, RICHARD Mélanie, YOU Gérard.

Les études publiées dans le cadre des Dossiers Économie de l'Élevage bénéficient du financement du Ministère de l'Agriculture (Casdar) et du Fonds National de l'Élevage.

Ce dossier a bénéficié de la collaboration d'ingénieurs régionaux et départementaux en charge de l'animation de réseaux d'élevage dans trois régions laitières à forte mixité lait-viande (Lorraine, Auvergne et Grand Ouest) et de Eilyps (Conseil Élevage en Ile-et-Vilaine).

Il valorise, dans la seconde partie, une étude cofinancée par FranceAgriMer intitulée « Place des différents systèmes de production de viande bovine à l'horizon 2020 et conséquence de la sortie des quotas laitiers sur l'ensemble de la filière ».

Ce dossier a mobilisé des données acquises ou élaborées dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage mis en œuvre par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture avec le concours financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les analyses et commentaires élaborés à partir de ces données n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



Quelle production française de viande bovine à l'horizon 2020 ?

En 2015, la fin des quotas laitiers et la mise en œuvre concomitante de la réforme de la PAC vont transformer profondément l'élevage bovin français. Ces deux événements influenceront non seulement l'évolution de la production laitière, mais aussi plus ou moins directement celle de viande bovine. Les exploitations laitières commercialisent encore plus de la moitié des gros bovins abattus en France : outre les vaches de réforme, 40% d'entre elles élèvent aussi des bœufs, des jeunes bovins ou des vaches allaitantes.

Les évolutions s'annoncent contrastées selon les bassins laitiers. Le Grand-Ouest exprime déjà un important potentiel qui entraînera un recul, plus ou moins prononcé selon les petites régions, de la mixité lait-viande. Cette mixité résistera mieux dans l'Est où la part élevée des surfaces toujours en herbe est propice au maintien des bœufs ou des vaches allaitantes. En revanche, les tendances lourdes se prolongeront dans le Massif Central où la production laitière paraît peu dynamique. Ces évolutions, détaillées dans la seconde partie de ce Dossier Économie de l'Élevage, découlent d'ateliers de prospective qui ont réuni des éleveurs membres de Réseaux d'élevage ou du Contrôle laitier.

La croissance attendue de la production laitière française se fera essentiellement par la voie de l'intensification animale et fourragère. D'après nos prévisions, le cheptel national de vaches laitières progresserait très faiblement d'ici 2020. Certaines exploitations diversifiées remplaceront partiellement ou totalement des vaches allaitantes par des génisses laitières sur les surfaces en herbe, mais surtout réduiront voire arrêteront l'activité de jeunes bovins pour mobiliser davantage de surfaces fourragères. Les petits ateliers d'engraissement sont menacés dans les exploitations individuelles qui vont privilégier le lait, contrairement aux plus grands, le plus souvent au sein d'exploitations sociétaires.

Le cheptel allaitant devrait en revanche sensiblement reculer, non seulement dans les exploitations laitières mais aussi dans les exploitations allaitantes. Trois facteurs devraient contribuer à l'érosion de l'effectif national détenu par les exploitations allaitantes : les nouvelles règles d'attribution de la PMTVA défavorables aux très petits et aux très grands détenteurs, l'extensification rampante des plus grandes exploitations et l'érosion des débouchés de brouillards à l'export.

La composition de la production française de viande bovine finie sera sensiblement modifiée à l'horizon 2020. Mais la production totale égalerait le bas niveau de 2013, d'après nos prévisions. Elle se situerait alors 8% sous celle de 2010.

SOMMAIRE

1 / NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020

- Femelles laitières : légère hausse du cheptel et des abattages
- Les veaux issus du cheptel laitier : recul du nombre de mâles
- Production de veaux de boucherie : baisse programmée
- Érosion du cheptel allaitant à l'horizon 2020
- Gros bovins mâles : nette baisse de la production
- Quelle production française de viande bovine finie à l'horizon 2020 ?

2 / LA PRODUCTION DE VIANDE DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015

- Contribution majeure des exploitations laitières à la production de viande bovine française
- Recul probable de la diversité lait-viande dans le Grand-Ouest
- Dans l'Est, la viande bovine a de l'avenir
- Tendances longues inchangées dans le Massif Central
- Reflux des jeunes bovins dans les exploitations laitières
- Recul des vaches allaitantes dans les exploitations laitières

NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020



La fin des quotas laitiers au 31 mars 2015 et la mise en œuvre de la réforme de la PAC vont se répercuter sur la production de viande bovine française. Le dynamisme attendu de la production laitière, en premier lieu dans les régions d'élevage de plaine devrait entraîner une légère hausse puis une stabilisation du cheptel laitier. Le cheptel allaitant devrait en revanche sensiblement reculer, non seulement dans les exploitations laitières, mais aussi allaitantes. En somme, la production nationale de viande bovine pourrait, en 2020, rejoindre le bas niveau de 2013.

Femelles laitières : légère hausse du cheptel et des abattages

Pour fournir les 16% de lait supplémentaire entre 2013 et 2020, les éleveurs actionneront surtout le levier des rendements (+12%), grâce aux évolutions des techniques et des systèmes de production. Nous nous attendons également à ce que l'agrandissement des ateliers pérennes sur la période compense largement les arrêts et se traduise par un effectif national en légère hausse, à 3,82 millions de vaches en 2020. Le cheptel laitier français fournirait alors 3% de gros bovins femelles supplémentaires aux abattoirs français.

Le cheptel laitier français a été tendanciellement orienté à la baisse depuis l'instauration des quotas laitiers en 1984. Sur la période 2002-2012, il a reculé au rythme moyen de 1,1%/an, passant de 4,13 à 3,70 millions de vaches. Mais il progresse sensiblement depuis 2013 et a retrouvé mi-2014 son niveau de mi-2009. Encore récemment, la poursuite du recul du cheptel laitier, même après la levée des quotas, semblait évidente à la plupart des experts. Elle l'est moins aujourd'hui, dans l'hypothèse d'un marché mondial fondamentalement porteur pour les produits laitiers.

Progression accélérée des rendements laitiers

Les éleveurs français vont bien entendu jouer sur les rendements, d'autant qu'ils sont restés relativement bridés sur les 20 dernières années. Ainsi, de l'avis

des généticiens, le cheptel français dispose de réserves de productivité même si le progrès génétique laitier risque de se tasser dans les années qui viennent.

La progression des rendements passera par l'évolution des systèmes d'alimentation et des modes de conduite, ne serait-ce que via la forte augmentation du nombre d'exploitations de plus de 75 vaches (+28% minimum entre 2010 et 2020), qui ont en moyenne des rendements plus élevés. De plus, la progression de la multi-traite aura aussi un impact stimulant. Actuellement un équipement de traite neuf sur deux est un robot et le nombre d'exploitations équipées a augmenté de 13%/an entre 2010 et 2013. Enfin, une évolution de la composition raciale du cheptel au profit de la Prim'Holstein, dont la part a déjà progressé de 0,4% en 2 ans, aura également un effet haussier sur les rendements. Au total, nous envisageons

ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS CONCERNANT LE CHEPTEL LAITIER FRANÇAIS

	2000	2010	2013	2020p	2013/ 2000	2020/ 2013	TCAM* 2013/ 2000	TCAM* 2020/ 2013
Cheptel laitier (1000 têtes)	4 324	3 716	3 697	3 820	-14,5%	3,3%	-1,2%	0,5%
Rdt apparent (kg/VL/an)	5 813	6 441	6 655	7 435	14,5%	11,7%	1,0%	1,6%
Collecte (M litres)	22 560	23 867	23 441	27 300	3,9%	16,5%	0,3%	2,2%
Abattages de femelles laitières (1000 têtes)		975	893	1 002	-8,3%	12,1%	-2,9%	1,7%

p : prévisions

*TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat et SSP

HYPOTHÈSES MACRO-ÉCONOMIQUES POUR 2013-2020

L'union européenne connaît une timide reprise économique. La reprise est plus vive au niveau mondial.

Les prix des matières premières végétales restent plus élevés que les moyennes historiques mais sensiblement inférieurs aux pics de 2012-2013 : autour de 185 €/t (-15%/2010-2012) pour le blé et 315 €/t (-12%/2010-2012) pour les tourteaux de soja.

La demande laitière mondiale reste vive. La filière française est prête (investissements, marchés) à transformer et commercialiser 27,3 M tonnes de lait (28,2 Md litres) en 2020 et les conditions de marché y sont favorables avec un prix du lait maintenu autour de 350 €/t.

Les prix de la viande bovine progressent légèrement, davantage au niveau mondial qu'européen. Toutefois, le prix de la viande bovine n'est pas nécessairement déterminant dans l'évolution de la production.

que le rendement moyen augmente de 1,6%/an (+91 kg) sur 2014-2020 contre +1,0%/an sur 2000-2010 et +1,7% sur 2010-2014 (estimé).

Hausse de 3% du cheptel laitier

En parallèle, on table aussi sur des agrandissements d'exploitations accélérés par rapport au rythme 2000-2010, proches du rythme de 2006-2010. Une partie des 40% d'exploitations laitières mixtes (avec vaches allaitantes et/ou JB) pourrait en particulier faire le choix de la spécialisation avec la fin des quotas et accroître rapidement leur cheptel laitier. Par ailleurs, la croissance sera facilitée par une plus grande disponibilité en veaux femelles d'un niveau génétique satisfaisant, grâce à la progression de l'utilisation des semences sexées (2,7% des naissances en 2013 et déjà 7% des IA laitières totales en 2013).

Ainsi, dans le scénario plutôt favorable que nous envisageons, même avec un recul de 3%/an du nombre d'exploitations, nous prévoyons que le cheptel de vaches laitières atteigne 3,82 M têtes fin 2020 soit une hausse d'un peu plus de 3% par rapport à son niveau de fin 2013, soit 120 000 têtes.

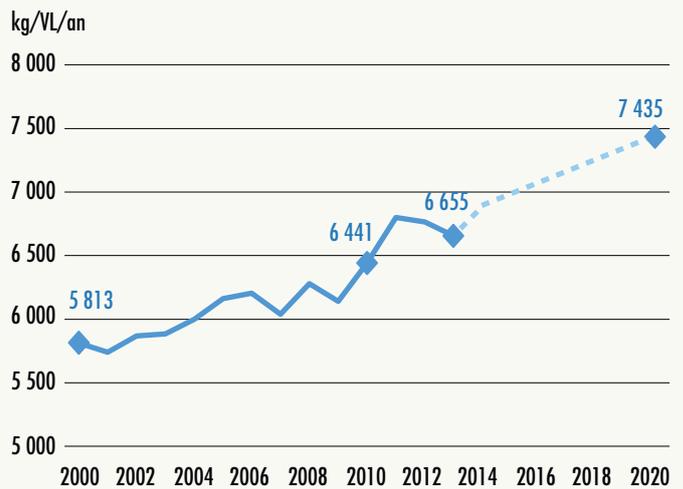
Cette croissance sera très inégalement répartie sur le territoire. Elle impliquera des agrandissements particulièrement importants dans les exploitations de plaine, notamment celles qui ont encore des marges de manœuvre sur le plan environnemental. La croissance sera au contraire probablement modeste voire inexistante en montagne. Par ailleurs, avec un rapport de prix favorable au lait, la déprise laitière se ralentirait dans les zones de polyculture-élevage.

Légère hausse des abattages de femelles laitières par rapport à 2010

Nous faisons l'hypothèse que le cheptel se stabilisera sur 2019-2021. Hors période de décapitalisation ou capitalisation, les abattages de femelles évoluent au même rythme que le cheptel. Nous tablons donc sur une hausse des abattages de vaches de 3% par rapport à 2010¹ à environ 1,0 million de têtes.

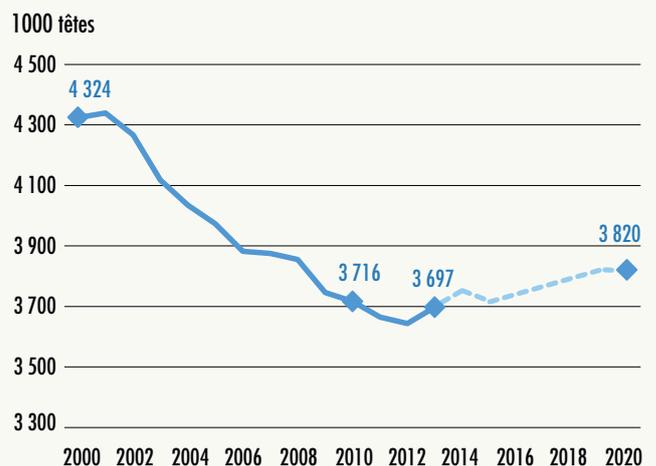
¹ Nous prenons 2010 et non 2013 comme référence car le cheptel est resté globalement stable en 2010 alors qu'il était nettement en phase de capitalisation en 2013 (= moindre taux d'abattage).

ÉVOLUTION DU RENDEMENT LAITIÈRE ANNUEL MOYEN APPARENT



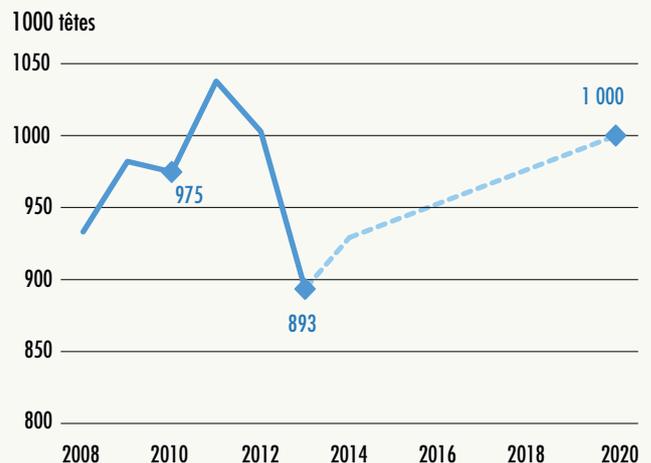
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat, SSP et prévisions

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat, SSP et prévisions

ÉVOLUTION DES ABATTAGES DE FEMELLES LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Normabev et SPIE - BDNI

1 NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020

Les veaux issus du cheptel laitier : recul du nombre de mâles

Bien qu'en légère hausse, le cheptel laitier ne devrait pas donner naissance à davantage de veaux en 2020. Les disponibilités en veaux mâles reculeraient de presque 12% sous l'effet de l'utilisation croissante des semences sexées qui modifiera le sexe ratio au profit des veaux femelles. La part de veaux croisés se stabiliserait.

Stabilité du nombre de naissances

En 2013, 3,437 millions de veaux sont nés de mère laitière soit 0,94 veau par vache laitière². Ce taux est impacté par les évolutions de fertilité mais aussi par la dynamique globale du cheptel : il tend à augmenter lorsque davantage de génisses entrent en production.

Entre 2005 et 2011, l'intervalle vêlage-vêlage s'est allongé de 15 jours en Prim'Holstein, 10 jours en Normandie et 9 jours en Montbéliarde. Nous prévoyons qu'il s'allonge encore d'ici à 2020 (notamment par l'augmentation de la part des Prim'Holstein), ce qui impactera à la baisse le nombre de veaux nés/vache/an.

Nous prévoyons ainsi 0,90 veau né par vache en 2020 soit 3,350 millions de têtes, à peine plus qu'en 2013. Il s'agit de veaux nés enregistrés en BDNI mais si l'on s'intéresse à la production de viande qui en sera issue, il faut déduire les veaux qui mourront au cours du cycle de production et en particulier dans les premières semaines de vie.

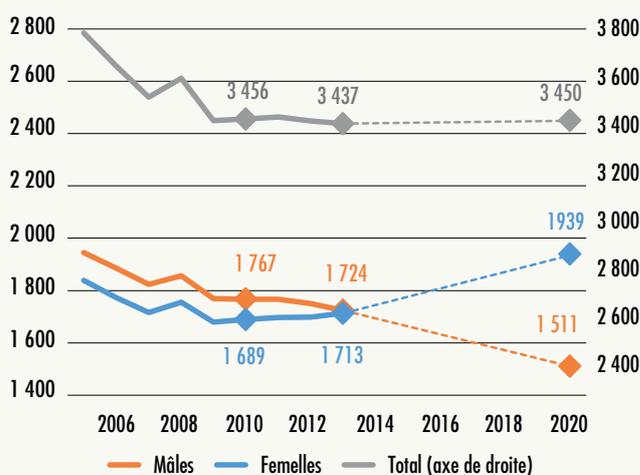
Mais recul sensible des naissances de veaux mâles

Le développement de l'utilisation de semences sexées dans les exploitations laitières a conduit à une modification sensible du sexe ratio ces dernières années. Si toutes les races ne sont pas concernées avec la même ampleur, la part des femelles dans l'ensemble des veaux nés de vaches laitières est passée de 48,5% en moyenne sur 2005-2008 à 49,8% en 2013 et 50,2 sur les 8 premiers mois de 2014.

En faisant l'hypothèse d'une augmentation de 75% de l'utilisation des semences sexées sur 2013-2020, on compterait, à performances égales, 312 000 naissances de femelles issues de ces IA en 2020. Le sexe ratio serait ainsi porté à 56,2% de femelles et cela correspondrait à un recul des naissances de veaux mâles de 12% entre 2013 et 2020.

Les femelles supplémentaires serviront en premier lieu à l'augmentation du cheptel. Pour les autres, nous privilégions l'hypothèse qu'elles seront triées précocement et vendues dans les 3 semaines après leur naissance ce qui aurait donc peu d'impact sur les abattages de génisses et vaches laitières. Certaines seront élevées pour être vendues comme

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VEAUX NÉS DU CHEPTEL LAITIÉR (1000 TÊTES)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI et prévisions

reproductrices si le marché des génisses laitières reste dynamique, notamment à l'export vers les pays tiers.

Maintien du taux de croisement

Enfin, nous tablons sur un arrêt de l'érosion du taux de croisement en œuvre depuis une décennie. Ce taux se stabiliserait autour de 14%. Les éleveurs continueront de privilégier la race pure pour optimiser le renouvellement et la croissance de leur cheptel. Mais certains auront recours au croisement pour mieux valoriser les veaux de 8 jours dont le marché risque d'être structurellement déprimé en race laitière pure.

² Calculé en faisant la moyenne de l'année N et N-1 des effectifs de vaches laitières de décembre donnés par le SSP.

ÉVOLUTION DES NAISSANCES DE VEAUX DU CHEPTEL LAITIÉR

(1 000 têtes)	2007	2010	2013	2020p	2013/ 2010	2020/ 2013	TCAM* 2013/ 2010	TCAM* 2020/ 2013
Naissances de veaux	3 539	3 456	3 437	3 450	-0,5%	0,4%	-0,2%	0,1%
dont mâles	1 823	1 767	1 724	1 511	-2,4%	-12,4%	-0,8%	-1,9%
dont croisés	730	553	490	500	-11,4%	2,0%	-4,0%	0,3%

p : prévisions

*TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après SPIE-BDNI

Production de veaux de boucherie : baisse programmée

La consommation de viande de veau devrait reculer sous l'effet d'une conjoncture économique fragile et d'une production en repli. La production de veau de boucherie poursuivra son déclin au cours des prochaines années (-2%/an), passant probablement sous les 1,2 million de têtes en 2020. La hausse des poids carcasse limitera la baisse de production (-12% /2013) à 168 000 téc en 2020.

Hausse probable des coûts de production

Le coût de l'alimentation ne devrait pas connaître de flambée et le prix du veau de 8 jours laitier devrait rester bon marché d'ici 2020, sauf demande à l'exportation plus forte que prévue. La hausse prévisible du prix de l'énergie pèsera sur le coût de production. La réforme de la PAC de 2014, très défavorable aux éleveurs de veaux de boucherie, réduira de moitié en moyenne leur DPU qui s'élève à 15 000 € pour un atelier de 200 places (taille moyenne) spécialisé et jusqu'à 40 000 € dans certains ateliers (500 places). La perte devrait dépasser 30% pour les exploitations associant veaux de boucherie et d'autres productions et atteindre 50% pour les ateliers isolés. Les intégrateurs devront compenser, au moins partiellement, la perte de DPU pour maintenir un potentiel de production. Cette compensation, si elle est intégrale, devrait se chiffrer à 15 cts/kg carcasse, et se répercuter sur le coût de revient.

Recul des places en ateliers d'engraissement

Malgré une compensation de la perte de DPU, l'arrêt d'ateliers sera probablement plus fréquent dans les exploitations agricoles diversifiées que dans les exploitations spécialisées. En outre, le nombre d'installations diminuera fortement, freinant le renouvellement des éleveurs. Dans ce contexte, les petits intégrateurs disparaîtront progressivement et les plus grands ne reprendront qu'une partie de leurs éleveurs. En effet, fidèles à leur logique de sur-maîtrise, les quelques grands intégrateurs ne devraient pas chercher à augmenter beaucoup le nombre de places sous contrat.

La production de veaux laitiers devrait donc poursuivre son recul de près de 2%/an, à 920 000 têtes en 2020. Le taux de prélèvement des veaux laitiers nés en France restera identique pour les mâles (51%), mais baissera de 31% à 27% mâles et femelles confondus.

Une production totale en recul

La production de veau de race à viande devrait également reculer de 271 000 à 250 000 têtes entre 2013 et 2020. Cette production, plus haut de gamme, pourrait souffrir de l'érosion du nombre de boucheries traditionnelles et de son prix élevé, mais devrait conserver un marché de niche dans les rayons traditionnels des grandes surfaces et auprès d'une clientèle aisée. La question n'est d'ailleurs pas tant celle du débouché que de la pénibilité des systèmes de production de veaux sous la mère, peu mécanisables, qui limite le renouvellement des éleveurs.

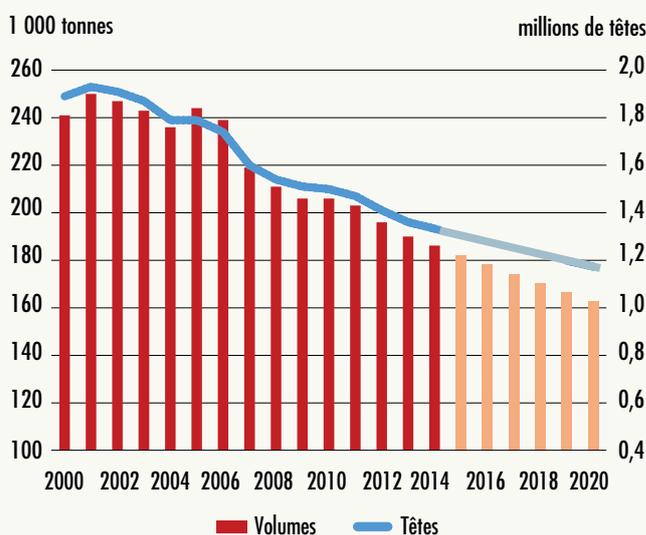
Nous attendons au total 1 170 000 veaux engraisés en 2020. La production baisserait moins vite que les effectifs, leur poids carcasse progressant de 0,5 kg/an à 143 kg en 2020. Estimée à 168 000 téc, la production de viande veau reculerait de 12% par rapport à 2013.

Érosion lente de la consommation

La hausse des coûts de production et des prestations devrait se répercuter sur le prix au détail. Les achats des ménages sont de plus en plus orientés par les opérations de communication de la filière qui ont lieu 3 fois par an. Or la situation économique devrait rester fragile jusqu'en 2020 et les politiques d'austérité devraient impacter le pouvoir d'achat des ménages et les budgets consacrés aux opérations de promotion. La consommation de viande de veau poursuivra probablement son recul.



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VEAUX DE BOUCHERIE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SSP et prévisions

1 NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020

Érosion du cheptel allaitant à l'horizon 2020

Le cheptel de vaches allaitantes continuera son érosion dans les prochaines années. Il pourrait tomber à 3,912 millions de têtes en 2020 (-150 000 têtes /2013). Cette baisse, liée surtout à des problèmes de structures des exploitations, résultera aussi de l'érosion des débouchés pour les veaux de race à viande.

Réduction du nombre d'exploitations allaitantes

Le difficile renouvellement des générations d'éleveurs, dû aux faibles revenus dégagés et à la très faible rentabilité des capitaux mobilisés, conduira à une réduction du nombre d'exploitations allaitantes. La baisse sera légèrement accélérée par rapport à la décennie précédente étant donné l'âge actuel des éleveurs et le ralentissement du rythme d'installation. Le taux d'installations (nombre d'installations/nombre d'exploitations de plus de 20 vaches allaitantes présentes, troupeaux mixtes lait-viande exclus) est passé de 26% sur la décennie 1990-2000 à 21% sur la décennie 2000-2010. Ce taux de 21% reste plus bas que dans les autres élevages herbivores (23% en bovin lait, 24% pour les exploitations ovines de plus de 150 brebis allaitantes, 27% en ovin lait).

Extensification de l'élevage allaitant

L'agrandissement des exploitations allaitantes encore présentes en 2020 s'accompagnera d'une extensification des systèmes d'élevage, d'une part pour gagner en autosuffisance alimentaire face aux aléas (et malgré les prix des grains qui devraient rester modérés) et d'autre part en raison des fortes pointes de travail en période de vêlages notamment. Ainsi, les terres des exploitations qui arrêtent seront reprises, mais pas la totalité des vaches.

Cette réalité est déjà à l'œuvre dans le bassin allaitant où les éleveurs travaillent sur leur autonomie fourragère en particulier depuis la sécheresse de 2011. Elle l'est également dans l'Ouest, notamment en Pays de la Loire, où de nombreuses prairies temporaires peuvent être retournées pour produire des céréales, autoconsommées ou vendues.

Enfin, le plafonnement de la PMTVA (absence de prime au-delà de la 139^{ème} vache), même si elle concerne peu d'éleveurs si l'on tient compte de la « transparence GAEC », risque de décourager l'agrandissement au-delà d'un certain seuil.

Des arrêts de production dans les très petits troupeaux

Dans le cadre de la nouvelle PAC, les exploitations détenant moins de 10 vaches allaitantes n'auront plus droit à la PMTVA. Le seuil était précédemment à 3 vaches. Les exploitations qui ont 8 ou 9 vaches n'auront pas à investir beaucoup pour monter à 10. En revanche, celles détenant 3 à 7 vaches, qui bien souvent ne sont pas spécialisées dans la production, auront tendance à arrêter. En effet, même si ces vaches ont souvent une utilité dans la logique de l'exploitation, la perte de la prime pourrait avoir un effet dissuasif sur leur maintien sur l'exploitation (Voir encadré sur la réforme de la PAC, page suivante).

Perte de 50 000 vaches allaitantes dans les exploitations laitières mixtes

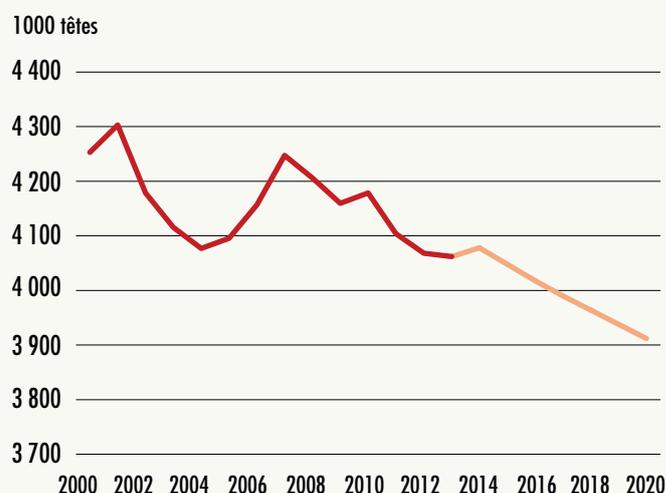
En 2013, 16% des vaches allaitantes (soit 584 000 têtes) étaient détenues par des éleveurs mixtes lait-viande. Cet effectif pourrait encore reculer de 50 000 têtes (-9% /2020).

En effet, dans un contexte favorable au lait, les éleveurs mixtes disposent d'importantes marges de manœuvre pour développer la production laitière : réduire les effectifs de vaches allaitantes pour élever davantage de génisses tout en intensifiant la production fourragère. Cette spécialisation s'annonce plus forte dans l'Ouest que dans l'Est. Dans le Massif Central, le nombre de vaches allaitantes perdues dans les exploitations laitières sera compensé par les conversions lait viande qui se poursuivront.

Le prix du brouillard contraint par l'érosion du débouché italien

Le débouché italien, le plus rémunérateur pour les brouillards français, continuera de se resserrer, ce qui fera pression sur les prix des bovins maigres et n'encouragera pas à conserver les vaches. Les ventes de brouillards vers l'Italie pourraient en effet tomber à 650 000 têtes à l'horizon 2020 (contre 776 000 en 2013,

EFFECTIFS DE VACHES ALLAITANTES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE - ENQUÊTE DE DÉCEMBRE -



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SSP et prévisions

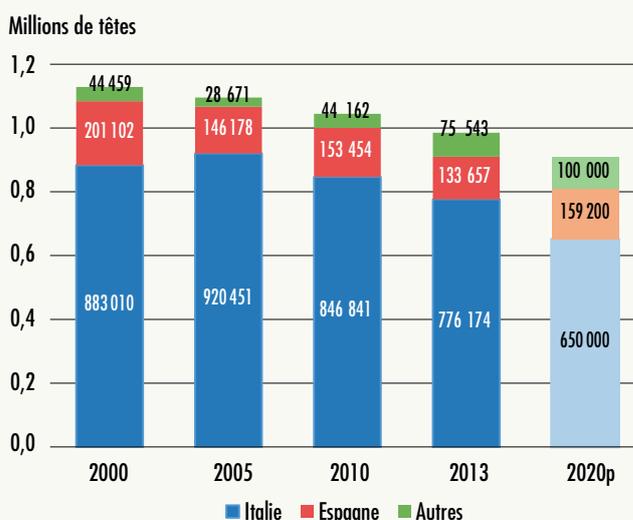
soit -126 000 têtes). En cause : la consommation italienne qui ne redémarre pas et la pression des importations de viande qui se poursuit. La viande polonaise low cost continuera de monter en puissance (structuration de la production en Pologne). La viande française restera présente, mais ne sera sans doute plus dominante dans les linéaires et les boucheries transalpines. Les opérateurs irlandais viseront plus que jamais le marché italien pour écouler en muscles sous vide la viande issue de taurillons laitiers dont la production augmentera avec la progression du cheptel laitier. Enfin, les viandes d'Amérique du Sud et du Nord augmenteront leur part de marché, surtout si les accords bilatéraux actuellement en négociation avec les USA et le Mercosur venaient à être signés.

La baisse des naissances allaitantes s'équilibrera avec l'érosion des débouchés

La baisse des naissances allaitantes sera du même ordre que le cheptel (-3,7% entre 2013 et 2020), dans l'hypothèse d'une productivité numérique des vaches stationnaire, comme elle l'a été ces 20 dernières années malgré l'agrandissement des troupeaux. Le nombre de veaux sevrés viables diminuera donc de 130 000 têtes (mâles et femelles), une baisse qui s'équilibre avec la perte des débouchés pour les veaux issus du cheptel allaitant.

La baisse de 126 000 broutards exportés vers l'Italie sera en partie compensée par une hausse des envois vers l'Espagne et vers les pays du Maghreb (+50 000 têtes /2013), avec un prix des céréales modéré comme nous le prévoyons. La production de veaux sous la mère et de veaux de boucherie label d'origine allaitante devrait poursuivre son érosion (-20 000 têtes). L'engraissement de taurillons et de génisses en France pourrait se réduire très légèrement (-35 000 têtes).

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BROUARDIS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Douanes françaises et prévisions propres

Une production de femelles allaitantes en baisse de 5% par rapport à 2010

Dans une perspective de baisse tendancielle, le cheptel allaitant ne sera pas stabilisé en 2020 et le taux de réforme devrait être proche de celui enregistré en 2012, avant la forte rétention de 2013 (due en partie à l'attente de l'attribution des aides PAC sur la base de références 2013). La production de femelles allaitantes (réformes et génisses bouchères) devrait donc progresser par rapport au faible niveau de 2013 (+5%), mais rester inférieure à celui de 2010 (-5%).

ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS CONCERNANT LE CHEPTEL ALLAITANT FRANÇAIS

(1 000 têtes)	2000	2010	2013	2020p	2013/ 2010	2020/ 2013	TCAM* 2013/ 2010	TCAM* 2020/ 2013
Cheptel allaitant	4 253	4 179	4 062	3 912	-3%	-4%	-0,9%	-0,5%
Production femelles race à viande	nd	1 322	1 186	1 247	-10%	5%	-3,4%	0,7%
Exportations de broutards	1 129	1 045	985	909	-6%	-8%	-1,9%	-1,1%

p : prévisions

*TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Normabev, SSP et Douanes françaises

1 NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020



IMPACT DE LA RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Plusieurs dispositions risquent d'affecter le cheptel allaitant et de pénaliser l'engraissement dans certaines exploitations.

Le relèvement du seuil de versement de la nouvelle Prime à la vache allaitante (PMTVA), de 3 à 10 vaches allaitantes, influencera probablement les exploitations dont le cheptel est compris entre 3 et 9 vaches allaitantes.

Les élevages de 8 ou 9 vaches allaitantes n'auront pas ou peu d'investissements (bâtiment, cheptel) conséquents à réaliser pour atteindre le seuil de 10 vaches allaitantes. À l'inverse, les plus petits cheptels (de 3 à 7 vaches allaitantes) auront des investissements plus importants à faire : achat d'animaux, agrandissement des bâtiments, ... L'atelier allaitant n'étant pas majoritaire dans ces exploitations, elles risquent, si elles perdent le bénéfice de l'aide couplée, de se spécialiser au détriment des vaches allaitantes. En 2014, 103 000 vaches allaitantes sont détenues dans des exploitations de 3 à 7 vaches et 47 000 dans des exploitations de 8 ou 9 vaches allaitantes.

Les autres effets de seuils ne devraient pas avoir d'impact majeur sur le cheptel allaitant (plafond à 140 VA ; seuils de dégressivité de l'aide). Ils risquent cependant de ralentir la restructuration de la profession.

Les exploitations qui primaient un nombre important de génisses vont subir une baisse de leurs droits, les génisses n'étant plus primées. 2013 étant la nouvelle année de référence, ils ne seront pas incités à remplacer ces génisses primées par de nouvelles vaches allaitantes.

Conséquences de la disparition de la PHAE

La revalorisation de l'ICHN (Indemnité compensatoire de handicap naturel) dans les zones défavorisées (hausse de 15% des montants historiques plus ajout de 70 € sur 75 ha) permet de conforter les élevages de ces zones. Les éleveurs bénéficiaires de la PHAE (Prime herbagères agro-environnementale) jusqu'en 2014 voient sa suppression compensée, en totalité ou en partie, par la hausse de l'ICHN, sans les contraintes liées à la PHAE.

À l'inverse, la suppression de la PHAE en zones de plaine risque de déstabiliser certaines exploitations allaitantes. Elles n'auront en effet pas automatiquement accès aux mesures agro-environnementales et climatiques, plus contraignantes que la PHAE.

La convergence défavorise les engraisseurs

Les pertes de DPU par convergence vont impacter principalement les exploitations avec engraissement de jeunes bovins. Comment réagiront-elles à la baisse des aides directes ? Elles peuvent soit faire plus de céréales de vente et réduire l'engraissement, soit intensifier leur production de jeunes bovins (production plus importante par unité de main-d'œuvre ; achat d'aliment ou plus d'autoconsommation des céréales produites, restructuration pour faire des économies d'échelle).

Les éleveurs de veaux de boucherie sont également très fortement impactés par la convergence des aides découplées. Ils touchaient des DPU spéciaux élevés sur des exploitations de surfaces faibles. Ils bénéficieront de la limitation des pertes à 30% (après prise en compte de la perte budgétaire et des prélèvements pour l'ensemble des mesures du premier pilier). La perte importante des soutiens de la PAC devra être compensée par la filière pour permettre le maintien des exploitations.

Gros bovins mâles : nette baisse de la production

La production française de gros bovins mâles plafonnerait à un peu plus de 480 000 téc en 2020 (-6% /2013), selon nos prévisions. La baisse proviendrait essentiellement du recul de l'engraissement de taurillons laitiers (-30% /2013). L'alourdissement des carcasses se poursuivra.

Un contexte de plus en plus changeant

L'instabilité a été le maître mot de la période 2008-2013. Entre problèmes sanitaires (FCO), opportunités erratiques sur le marché mondial (Turquie, Maghreb, Liban) et hausse du prix de l'alimentation animale, les engraisseurs se sont retrouvés confrontés à de nombreux défis. En parallèle, la progression du prix du lait et des céréales et la pénurie de main-d'œuvre ont accru la compétition entre ateliers, le plus souvent au détriment de l'engraissement.

Entre 2008 et 2013, le nombre d'ateliers d'engraissement de jeunes bovins³ a chuté de 16%, tandis que le nombre annuel de taurillons produits par atelier a en moyenne augmenté de 15% (+5 JB/atelier).

La part des ateliers liés à des élevages laitiers s'est érodée au cours de la période. Elle restait toutefois de 45% des effectifs de jeunes bovins produits en 2013 (49% en 2008). À l'inverse, la part des engraisseurs spécialisés⁴ dans la production a nettement progressé (+2,3%) à près de 13,5% en 2013.

La convergence partielle des aides découplées (et donc de la PSBM) sera très défavorable aux engraisseurs. Rien n'indique en outre que la tension sur la main-d'œuvre s'affaiblira. L'évolution vers le « tout céréales » restera donc

tentante malgré le rééquilibrage du prix des matières premières agricoles. Mais surtout, dans un contexte de fin des quotas, les ateliers laitiers tendront à prendre de l'importance au détriment de l'engraissement.

Vers une baisse des disponibilités en veaux mâles

À l'horizon 2018-19, le nombre d'animaux allaitants destinés à l'engraissement en France devrait baisser d'environ 35 000 animaux selon nos prévisions, dont la moitié de mâles. Une partie de cette baisse concernera les taureaux reproducteurs (-4 000 têtes). Ainsi, le nombre de bœufs et de taurillons issus du troupeau allaitant et engraisés en France à l'horizon 2020 baisserait très marginalement, de 10 à 15 000 têtes.

Malgré le repli du secteur veau de boucherie, les disponibilités en veaux mâles laitiers reculeront d'environ 70 000 têtes, en raison de la progression du sexage.

³ Ateliers produisant plus de 5 JB par an.

⁴ C'est-à-dire n'ayant pas d'autres activités d'élevage de ruminants. Il s'agit le plus souvent d'engraisers polyculteurs en plaine.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE GROS BOVINS MÂLES

en 1 000 têtes	2000	2010	2013	2020p	Var 2013-20 (%)	Var 2013-20 1 000 têtes
Jeunes bovins	926	1 086	1 043	947	-9%	-95
<i>dont : de mère laitière</i>		326	276	194	-30%	-82
<i>dont : de mère viande</i>		761	766	753	-2%	-13
Bœuf	301	250	179	174	-3%	-5
Taureaux	93	77	67	56	-17%	-11
Total Gros Bovins Mâles	1 320	1 413	1 289	1 177	-9%	-112

en 1 000 téc	2000	2010	2013	2020p	Var 2013-20 (%)	Var 2013-20 1 000 téc
Jeunes bovins	351	425	415	388	-7%	-27
<i>dont : de mère laitière</i>		117	98	69	-30%	-29
<i>dont : de mère viande</i>		308	317	319	+1%	+2
Bœuf	121	98	70	70	-1%	=
Taureaux	40	35	31	26	-16%	-5
Total Gros Bovins Mâles	512	558	516	483	-6%	-33

p : prévisions

Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après SSP, Normabev, douanes françaises et prévisions propres

1 NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020

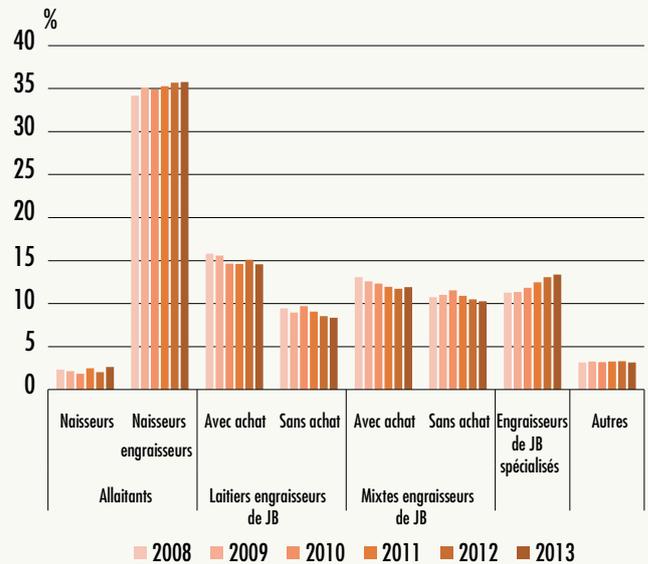
PROFESSIONNALISATION ACCÉLÉRÉE DES ENGRAISSEURS SPÉCIALISÉS DE JEUNES BOVINS

Les systèmes spécialisés ont le vent en poupe. En cinq ans, leur nombre a régressé de seulement 7%, alors que la production moyenne par atelier a grimpé de plus de 20% (+17 JB). Ainsi, en 2013, les ateliers spécialisés ont produit en moyenne près de 100 JB chacun. L'essentiel de ces agrandissements a eu lieu après 2010, malgré un contexte de coûts de production élevés et de céréalisation intense.

La nouvelle PAC devrait accélérer la restructuration des engraisseurs spécialisés : selon nos estimations réalisées sur cas-types des Réseaux d'élevage⁵, ils pourraient perdre jusqu'à 30% de leurs aides à l'horizon 2019. Et pour faire face à cette perte de revenus, ils devront soit exploiter de nouvelles surfaces et spécialiser leur activité vers les grandes cultures, soit investir dans un atelier d'engraissement de plus en plus professionnel. Cette dernière solution sera sans doute privilégiée dans les exploitations n'ayant pas accès à des surfaces supplémentaires.

⁵ Voir notre *Dossier Economie de l'Élevage* n°448 de Juillet-août 2014 : « Une PAC complexe... et transitoire ».

PART DES TYPES D'ATELIER DANS LES ABATTAGES FRANÇAIS DE TAURILLONS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI & Normabev

NAISSEURS-ENGRAISSEURS DE JEUNES BOVINS : VERS UN LÉGER EFFRITEMENT

Le nombre de jeunes bovins produits par les éleveurs allaitants est resté inchangé entre 2008 et 2013. Le très léger agrandissement des structures (+4 JB/atelier en 5 ans) a ainsi compensé l'arrêt de plus de 1 200 ateliers (-11%). Ici encore, la nouvelle PAC devrait accélérer cette lente restructuration.

La baisse de la demande italienne en broutards conduira les éleveurs à conserver une part toujours importante de leurs mâles pour l'engraissement. Toutefois, le troupeau de vaches pourrait être plutôt privilégié par rapport à l'engraissement, dans un contexte d'extensification des régions allaitantes et de rééquilibrage des aides PAC en faveur du naisseur.

LES ATELIERS D'ENGRASSEMENT MENACÉS PAR L'ACTIVITÉ LAITIÈRE

Dans les élevages laitiers et mixtes, la croissance modérée du nombre moyen de jeunes bovins produits est loin d'avoir compensé la baisse du nombre d'ateliers. Entre 2008 et 2013, la production de taurillons y a nettement reculé, en raison de la priorité donnée aux vaches laitières.

À l'horizon 2020, ce recul devrait s'accélérer. En effet, les élevages laitiers en croissance auront besoin de logement et de surfaces fourragères supplémentaires, notamment dans les structures où l'atelier est de taille modeste (voir partie II). Les ateliers sans achat de broutards ou de veaux de 8 jours, plus petits (20 JB/atelier en moyenne) et déjà en repli marqué depuis 2010⁶, semblent plus particulièrement menacés.

Toutefois, certaines structures conservent un potentiel de croissance. C'est le cas des plus grands ateliers, appartenant souvent à des exploitations sociétaires. Ils bénéficient de plus en plus de contrats et de conditions financières attrayantes de la part des groupements de producteurs, notamment dans l'Ouest. Les résultats économiques y sont souvent au rendez-vous dès lors que la conduite technique est maîtrisée. L'astreinte est moindre que dans l'élevage laitier et la rémunération du travail ramenée à l'heure est stimulante.

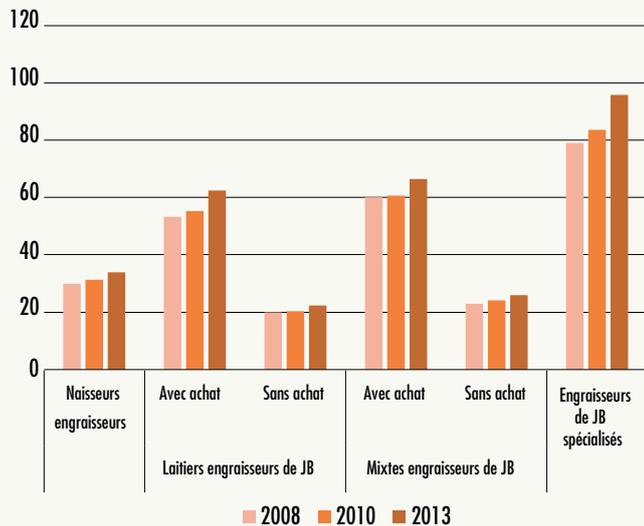
Dans ces structures à potentiel, l'orientation progressive vers l'engraissement de broutards devrait continuer, au détriment de l'engraissement des veaux de 8 jours.

⁶ Leur progression de 2008 à 2010 pouvant être attribuée à un effet post-FCO (rétention des veaux laitiers en raison des restrictions de mouvements d'animaux).

	2008	2013
Laitiers engraisseurs de jeunes bovins avec achat	51%	40%
Mixtes engraisseurs de jeunes bovins avec achat	39%	34%
Engraisseurs spécialisés	13%	10%

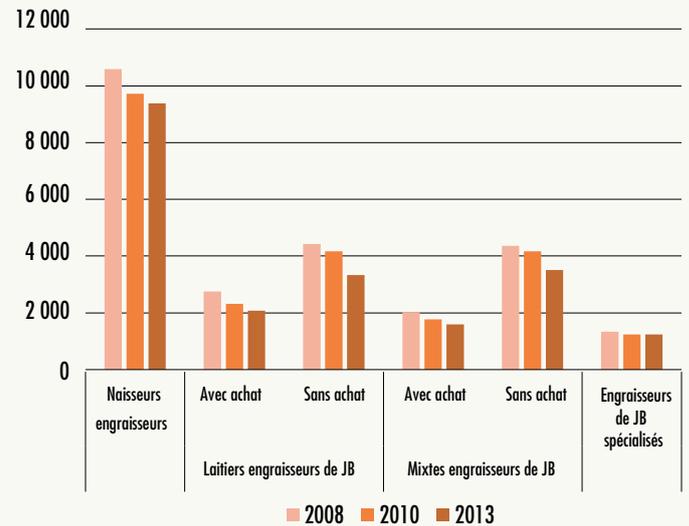
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

NOMBRE MOYEN DE JEUNES BOVINS ABATTUS PAR AN ET PAR ATELIER, SELON LES SYSTÈMES BOVINS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

NOMBRE D'ATELIERS DE JEUNES BOVINS SELON LES SYSTÈMES BOVINS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

Recul de l'engraissement de taurillons laitiers

Les places d'engraissement dans les exploitations laitières continueront de reculer d'ici à 2020, au moins aussi vite qu'entre 2008 et 2013. Avec une baisse de 15 à 20% en 7 ans, la production de jeunes bovins issue des exploitations laitières tomberait à 350 000 têtes en 2020, soit près de 75 000 têtes de moins qu'en 2013.

En outre, les grands ateliers avec achat s'orienteront toujours plus vers l'engraissement de broutards. Ainsi, nous estimons que la production française de jeunes bovins issus de mère laitière baissera de 30% de 2013 à 2020. Ce recul de plus de 80 000 têtes est supérieur à la baisse du disponible de veaux mâles après prélèvement du secteur veau de boucherie. L'ajustement se fera par une modification du commerce extérieur des veaux.

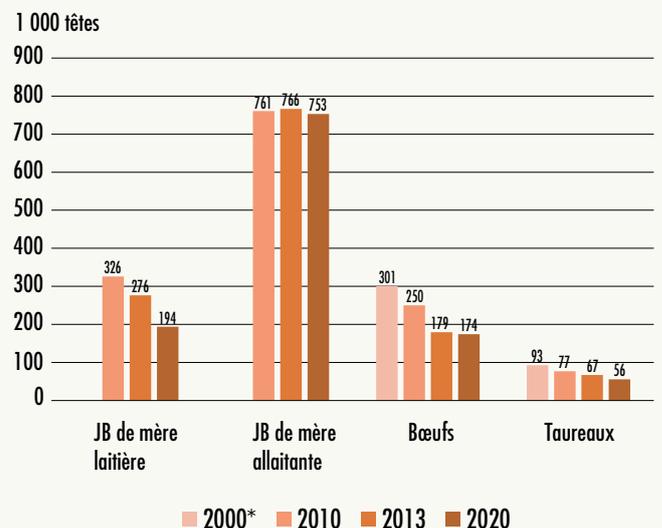
La capacité totale d'engraissement hors exploitations laitières devrait également baisser, dans des proportions toutefois beaucoup plus mesurées. D'une part, les capacités pourraient s'accroître chez les engraisseurs spécialisés. D'autre part, les difficultés rencontrées sur le marché italien pourraient inciter des éleveurs allaitants à conserver leurs broutards pour mieux les valoriser. Les dynamiques des ateliers d'engraissement de jeunes bovins de race à viande sont donc cohérentes avec l'évolution des effectifs de broutards non exportés.

Stabilisation de la production de bœufs ?

La production française de bœufs connaît un déclin quasi-continu sur longue période. Pourtant, elle pourrait se stabiliser à l'horizon 2020. Tout d'abord, la commercialisation des veaux mâles laitiers, en dehors de la filière veau de boucherie, sera de plus en plus étroite : l'engraissement de bœufs peut répondre en partie à ce problème. En outre, la

baisse du cheptel de vaches allaitantes dans les exploitations mixtes libérera des prairies permanentes peu adaptées à la production laitière (parcelles éloignées et morcelées). La production de bœufs pourrait s'imposer comme une solution peu coûteuse en main-d'œuvre pour valoriser de telles surfaces. Enfin, la production de bœufs, qui bénéficie d'une bonne image, intéresse toujours certains abatteurs.

PRODUCTION FRANÇAISE DE GROS BOVINS MÂLES



*Données non disponibles selon l'origine des jeunes bovins

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI et SSP

1 NIVEAU ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VIANDE BOVINE EN 2020

Quelle production française de viande bovine finie à l'horizon 2020 ?

La production française de viande bovine à l'horizon 2020 devrait être relativement proche en tonnages du bas niveau enregistré en 2013. Toutefois, la production de veaux de boucherie encaisserait une baisse significative (-12% en 7 ans à 168 000 téc) alors que celle de gros bovins augmenterait de 3% à 1,298 million de téc. Une hausse à relativiser au regard du point bas que représente 2013 et d'une dynamique allaitante qui restera baissière.

PRODUCTION DE VIANDE BOVINE EN FRANCE

en 1 000 têtes	2000	2010	2013	2020 p	2013/ 2010	2020/ 2013	2020/ 2010
Femelles	2 364	2 329	2 103	2 274	-10%	8%	-2%
Femelles laitières		1 007	917	1 028	-9%	12%	2%
Femelles allaitantes		1 322	1 186	1 247	-10%	5%	-6%
Taureaux de réforme	93	77	67	56	-13%	-16%	-27%
JB	926	1 087	1 042	947	-4%	-9%	-13%
JB mère laitière		326	276	194	-15%	-30%	-40%
JB mère viande		761	766	753	1%	-2%	-1%
Bœufs	301	250	179	174	-28%	-3,0%	-30%
Total GB	3 684	3 743	3 391	3 451	-9%	2%	-8%
Veaux	1 891	1 503	1 368	1 170	-9%	-14%	-22%
Total	9 259	5 246	4 759	4 621	-9%	-3%	-12%

en 1 000 téc	2000	2010	2013	2020 p	2013/ 2010	2020/ 2013	2020/ 2010
Femelles	800	833	750	815	-10%	9%	-2%
Femelles laitières		326	287	319	-12%	11%	-2%
Femelles allaitantes		506	462	496	-9%	7%	-2%
Taureaux de réforme	40	35	31	26	-11%	-16%	-26%
JB	351	425	415	388	-2%	-7%	-9%
JB mère laitière		117	98	69	-16%	-30%	-41%
JB mère viande		308	317	319	3%	1%	4%
Bœufs	121	98	70	70	-29%	-0,6%	-29%
Total GB	1 312	1 391	1 266	1 298	-9%	3%	-7%
Veaux	241	207	190	168	-8%	-12%	-19%
Total	1 553	1 597	1 456	1 466	-9%	1%	-8%

p : prévisions

Source : Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI, NORMABEV et SSP

Plus de viande de femelles

La proportion de femelles sera plus importante qu'en 2010 et 2013. Non seulement les réformes resteront dynamiques dans le cheptel allaitant, avec des poids de carcasses toujours en hausse, mais l'accroissement puis la stabilisation du cheptel laitier donnera lieu à une hausse conséquente des sorties de vaches laitières.

À l'horizon 2020, les sorties de vaches allaitantes seront plus nombreuses qu'en 2013 (+5%) car le taux de réformes sera plus élevé. Les carcasses devraient continuer à s'alourdir, à un rythme toutefois ralenti (+0,3% par an, contre +0,5% entre 2008 et 2013). 495 000 téc seraient alors issues de femelles allaitantes en 2020 (+7% /2013), ce qui représenterait 38% de la production de gros bovins (contre 37% en 2013 ou 36% en 2010).

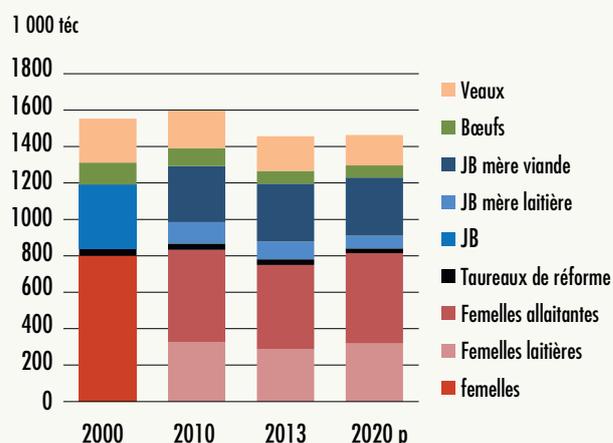
La viande de femelles laitières compterait pour 25% des volumes, contre 23% en 2010 et 2013. Les sorties de laitières augmenteraient de 12% par rapport au bas niveau de 2013. Mais le poids moyen des carcasses diminuera sous l'effet de la holsteinisation du troupeau et de la spécialisation des systèmes de production qui ne jouera pas en faveur de la finition des vaches. Le poids moyen des vaches laitières abattues pourrait diminuer de 0,15% par an (contre -0,48% entre 2008 et 2013), soit -1% en 2020. Les volumes de femelles laitières atteindraient 319 000 téc (+11% /2013).

Moins de mâles d'origine laitière

Un peu plus de viande sera issue de taurillons de races à viande en raison d'un léger alourdissement des carcasses. Les taurillons laitiers seront nettement moins nombreux, principalement en raison de capacités d'engraissement réduites dans les exploitations laitières. La production de bœufs pourrait être stable.

Avec un poids moyen des carcasses en hausse de 3%, la production de taurillons de races à viande atteindrait 319 000 téc (+1% /2013), soit 25% des volumes de gros bovins. La production de taurillons laitiers accusera une forte baisse (-30%) pour tomber à 69 000 téc, soit 5% des volumes de gros bovins (contre 8% en 2010 et 2013).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE À L'HORIZON 2020



p : prévisions

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI et SSP

La baisse de la production de bœufs sera fortement ralentie, les bœufs pouvant conforter leur rôle de valorisation des prairies permanentes non adaptées à la production laitière dans les exploitations qui diminueront leur cheptel allaitant. Le poids moyen de carcasse des bœufs, après une phase de baisse liée aux conséquences de la FCO apparue en 2006, pourrait avoisiner les 400 kg (+2,4% /2013), limitant la baisse des volumes à moins de 1%. Estimée à 70 000 téc, la production de bœufs, qui serait au moins égale à celle de taurillons laitiers, compterait pour 5% de la production de gros bovins.

Le veau de boucherie de plus en plus secondaire dans l'ensemble des viandes bovines

De 16% de la production de viande bovine française en 2000, la production de veaux de boucherie ne représenterait que 11% en 2020, à 168 000 téc (-12% /2013). La baisse des effectifs abattus (-14% /2013) serait en partie compensée par des carcasses plus lourdes de 3,5 kg à 143 kg par veau produit en 2020.

2

LA PRODUCTION DE VIANDE DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015



La fin des quotas laitiers va-t-elle modifier la place des bovins viande (bœufs, jeunes bovins et vaches allaitantes) dans les exploitations laitières diversifiées françaises ?

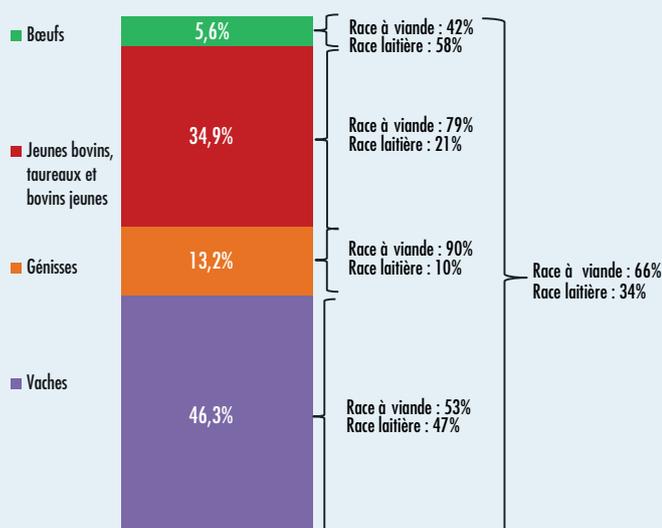
Des ateliers de prospective conduits dans trois grands bassins avec des éleveurs impliqués dans les réseaux d'élevage ou adhérents de France Conseil Élevage nous ont permis d'éclairer cette question majeure.

Les évolutions s'annoncent contrastées selon les bassins laitiers : la mixité lait-viande reculera dans le Grand-Ouest où les petits ateliers de jeunes bovins semblent en sursis. Elle résistera mieux dans l'Est et dans le Massif central où la part élevée des surfaces toujours en herbe est propice au maintien des bœufs ou des vaches allaitantes.

Contribution majeure des exploitations laitières à la production de viande bovine française

L'élevage laitier français joue un rôle majeur dans la production de viande bovine française : 53% des gros bovins abattus sont issus des exploitations laitières. En France elles sont peu spécialisées, beaucoup moins qu'en Europe du Nord : 40% d'entre elles conduisent en plus un voire deux ateliers bovins.

ORIGINE DE LA VIANDE PRODUITE EN FRANCE EN 2013



Source : SPIE/BDNI - Normabev - traitement Institut de l'Élevage

Plus de la moitié de la viande bovine issue des exploitations laitières

Estimée à 1,264 million de tecs en 2013, la production française finie de gros bovins est issue pour un bon tiers (34%) d'animaux de races laitières, en premier lieu des vaches de réforme (22%), suivies des jeunes bovins laitiers (7%), des bœufs et des génisses. Avec la viande de veau de boucherie (190 000 tec dont 75% à base de veaux laitiers et croisés), la production nationale bovine d'animaux finis provient pour 40% de bovins laitiers.

La contribution des exploitations laitières à la production de viande bovine finie est bien supérieure à la part des animaux de race laitière puisqu'elle est estimée à 53% des gros bovins abattus en 2013, d'après les traitements réalisés par le GEB-Institut de l'Élevage à partir des bases de données SPIE-BDNI et Normabev.

La contribution des exploitations laitières à la production de viande bovine varie selon les régions : elle est prédominante en Bretagne et en Basse-Normandie (80% de la production régionale), forte en Lorraine (66%), plus modérée en Pays-de-la-Loire (50%), et bien entendu très faible dans les bassins allaitants charolais et limousin.

Des exploitations laitières françaises peu spécialisées

Les exploitations laitières sont peu spécialisées, beaucoup moins qu'en Europe du Nord : 40% d'entre elles conduisent en plus un voire deux ateliers bovins. Sur les 74 000 exploitations laitières recensées en 2013 dans le SPIE-BDNI, près de 18 000 élèvent et engraisent des mâles, parmi lesquelles 2/3 surtout des jeunes bovins et 1/3 surtout des bœufs. Par ailleurs 20 000 exploitations laitières élèvent un second troupeau de vaches allaitantes dont 60% sont naisseurs et 40% engraisent aussi des mâles, majoritairement des jeunes bovins et secondairement des bœufs.

Les exploitations lait + viande bovine sont diversement réparties sur le territoire national. Elles sont très fréquentes dans les régions herbagères du Nord-Ouest et du Nord-Est où le recul sur longue période du cheptel laitier, parallèlement aux gains de productivité dans un contexte de contingentement de la production, a été compensé par des vaches allaitantes ou des bœufs. Elles sont aussi fréquentes dans le Massif central et dans les Vosges où les exploitations mixtes (vaches laitières et vaches allaitantes) sont historiquement importantes. En revanche, elles sont relativement faibles dans les montagnes de l'Est où les exploitations sont plus spécialisées qu'ailleurs. Les exploitations laitières avec atelier viande ou vaches allaitantes sont également très fréquentes dans les Deux-Sèvres et en Pays-de-la-Loire : Mayenne, mais aussi Maine-et-Loire ou Vendée.

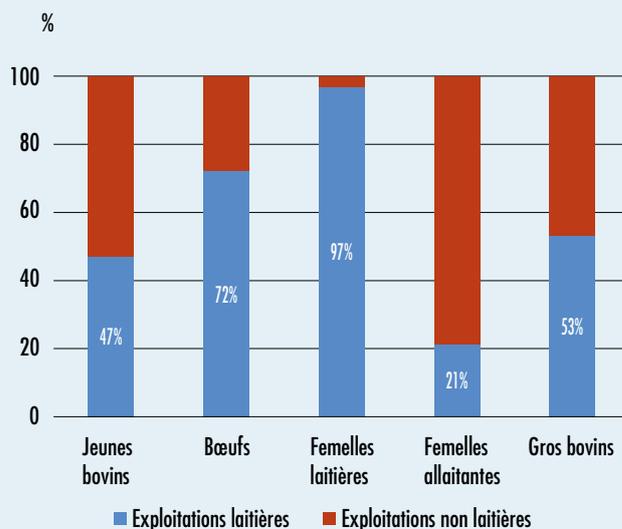
La faible spécialisation des exploitations laitières françaises tient notamment au mode de gestion des quotas laitiers. L'instauration des quotas laitiers a stoppé le mouvement de spécialisation/concentration géographique de la production laitière qui était en cours il y a 30 ans. La France a fait le choix d'une gestion administrative des droits à produire couplée à une restructuration rapide via les cessations laitères. Le lien au foncier des droits à produire a accroché le lait au territoire, stoppant les mouvements de concentration géographique. Face à des croissances limitées de la production laitière, les éleveurs laitiers ont alors progressivement diversifié leur production, introduit des vaches allaitantes ou des bœufs sur les surfaces herbagères éloignées des corps de ferme, d'autant que de nombreux éleveurs ont acquis des îlots supplémentaires souvent éloignés pour accroître leur droit à produire. Dans les régions intensives, des exploitations laitières ont développé la production de jeunes bovins, essentiellement à base de veaux mâles nés sur l'exploitation, et secondairement à base de veaux achetés.

Relative stabilité nationale des exploitations laitières diversifiées jusqu'en 2013

La sortie progressive du système des quotas, amorcée depuis 2005, a révélé le potentiel laitier des différentes régions françaises. Certaines ont retrouvé l'élan d'avant 1984 quand d'autres, en premier lieu les régions de polyculture-élevage, connaissent un déclin plus structurel de production.

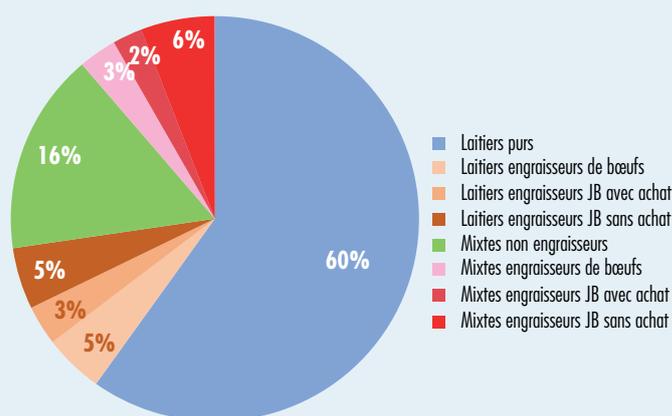
Cependant, cette reprise de la production laitière ne s'est globalement pas accompagnée d'une re-spécialisation des exploitations laitières, sauf dans certaines régions intensives. D'après l'analyse rétrospective réalisée à l'aide du SPIE-BDNI sur les trajectoires des principaux systèmes herbivores, les exploitations laitières diversifiées ont reculé un peu moins vite (-30% /2005) que les exploitations spécialisées dites « laitiers purs » (-33%). Toutefois, ce mouvement n'est pas uniforme au sein des élevages diversifiés. Les exploitations laitières qui engraisent des bœufs ont chuté (-45% en huit ans). Les élevages qui engraisent des jeunes bovins ont réduit leurs achats extérieurs, renforçant la part relative des ateliers sans achat dont le nombre a d'abord augmenté avant de refluer modérément. Enfin le nombre de laitiers avec vaches allaitantes a baissé modérément (-22% en huit ans).

CONTRIBUTION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES FRANÇAISES À LA PRODUCTION DE VIANDE DE GROS BOVINS EN 2013



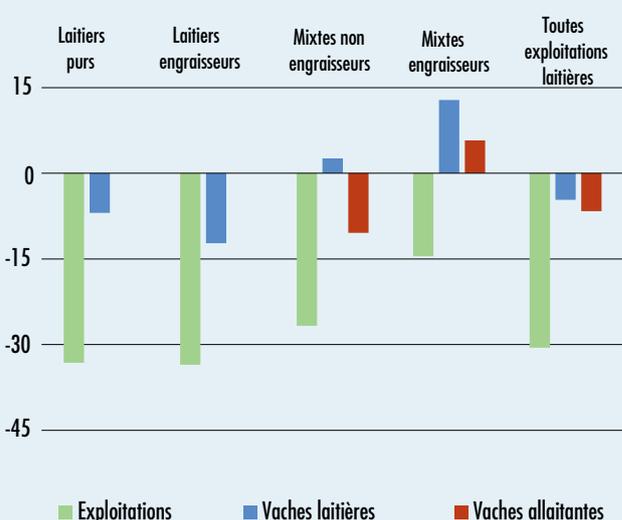
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI et Normabev

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES FRANÇAISES PAR SYSTÈME BOVIN EN 2013



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

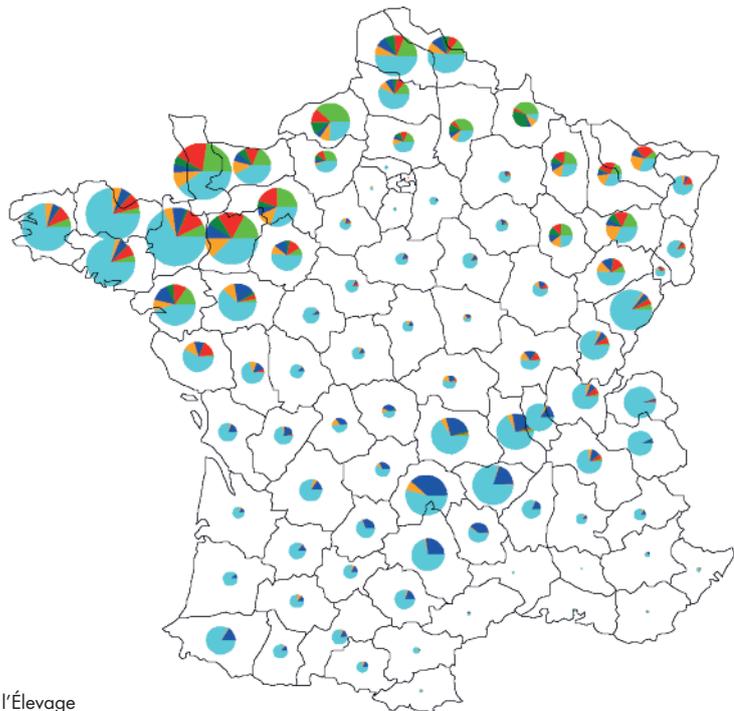
ÉVOLUTION (%) DES EXPLOITATIONS ET DE LEURS CHEPTELS EN FRANCE ENTRE 2005 ET 2013



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

2 LA PRODUCTION DE VIANDE DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES PAR SYSTÈME BOVIN



Source : Agreste RA 2010 - traitement Institut de l'Élevage

Recul probable de la diversité lait-viande dans le Grand-Ouest

Le Grand-Ouest exprimera sans aucun doute un important potentiel laitier, dont les effets seront variés selon les régions sur le devenir des ateliers viande bovine des exploitations laitières. Les vaches allaitantes ou les bœufs peuvent rapidement entrer en concurrence avec l'élevage des génisses de renouvellement dans des exploitations agricoles confrontées au foncier limité. De même les petits ateliers de jeunes bovins paraissent menacés.

Le profil des exploitations laitières est contrasté selon les régions du Grand-Ouest : elles sont massivement spécialisées en Bretagne, à l'inverse majoritairement diversifiées en Normandie, alors que le profil varie d'une petite région à l'autre en Pays-de-la-Loire (élargis aux Deux-Sèvres).

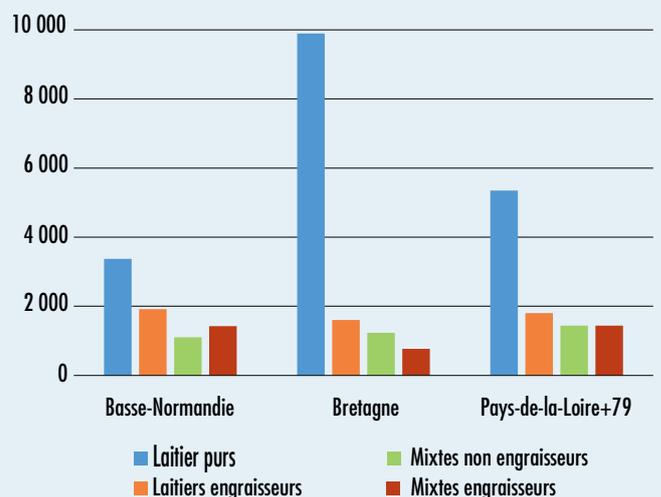
Indéniable potentiel laitier

La plupart des éleveurs consultés dans l'atelier de prospective, qui s'est tenu dans le Pays de Fougères, région laitière dense et dynamique, veulent accroître leur production laitière. Seuls ceux en fin de carrière (> 50 ans) et sans successeur déclarent opter pour une croissance modérée : ils vont certes produire plus jusqu'à saturation de leur bâtiment, mais excluent de réinvestir avant leur départ à la retraite.

Intensification puis spécialisation

L'intensification animale et fourragère est la voie privilégiée par les éleveurs enquêtés pour produire plus. La plupart envisagent d'augmenter leur surface en cultures

PROFIL DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DANS LE GRAND-OUEST EN 2013



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

fourragères (essentiellement maïs) dédiée aux vaches laitières, aux dépens des prairies temporaires voire des surfaces toujours en herbe. Quelques éleveurs abandonneraient la Normandie pour la Holstein afin d'accroître (jusqu'à +10%) leur production à cheptel constant, sans investissement ni travail supplémentaires.

Certains éleveurs envisagent aussi, mais dans un second temps, la spécialisation laitière. Ils remplaceront alors, partiellement ou totalement, des vaches allaitantes ou des bœufs par des génisses sur les surfaces en herbe, faute de foncier suffisant.

De même les petits ateliers d'engraissement de jeunes bovins laitiers paraissent menacés dans les exploitations agricoles qui privilégieront l'atelier laitier. Elles devront mobiliser des surfaces fourragères supplémentaires pour les vaches laitières, des capacités de logement pour les génisses ou les vaches et du temps de travail supplémentaire qui entrent en concurrence avec l'atelier d'engraissement.

Mais des facteurs propices au maintien de la mixité lait viande

Le manque de main-d'œuvre agricole disponible est le principal facteur invoqué, pouvant freiner la croissance de la production laitière dans le Grand-Ouest. Les éleveurs interrogés sont généralement réticents à employer des salariés : absence de culture de management, difficulté à déléguer, mauvaise image du salariat en élevage, surcroît administratif, coût du salariat jugé trop élevé ...

Autre facteur propice au statu quo : la meilleure résistance et robustesse économiques des exploitations diversifiées face à la volatilité des marchés des produits laitiers. Certains éleveurs perçoivent la viande comme un produit joint du lait (valorisation des veaux, des prairies permanentes et des refus des vaches laitières, mais aussi des bâtiments anciens) à faible coût de production et peu exigeant en travail. Il s'agit en quelque sorte d'un coproduit, moins régulier que la vente de lait, mais aussi moins volatil. La crise laitière de 2009 reste dans

les mémoires des éleveurs diversifiés qui ont alors pu compter sur le produit viande pour passer la tempête.

Bonne résistance des ateliers viande dans les exploitations sociétaires

La fin des quotas laitiers ne semble pas signifier la fin de la production de viande bovine dans les grandes exploitations, souvent sociétaires, de polyélevage qui combinent plusieurs ateliers. Certes, le lait peut se développer et concurrencer les vaches allaitantes qui occupent les surfaces toujours en herbe, notamment celles situées sur des îlots éloignés du siège de l'exploitation. Mais l'organisation des exploitations sociétaires, avec répartition des responsabilités, contribue aussi au maintien des différents ateliers. Certains associés ont clairement une aversion pour le lait. D'autres, notamment les femmes co-exploitantes avec leur mari, tiennent à garder la responsabilité d'un atelier à côté de celui géré par le mari. Ce sont aussi des raisons sociologiques qui peuvent contribuer au maintien de la mixité lait et viande dans des exploitations de polyélevage.

La DPI propice à l'engraissement de jeunes bovins

Une autre raison, fiscale, entre parfois en ligne de compte dans le maintien voire le développement d'ateliers de jeunes bovins. Il s'agit de la DPI (déduction fiscale pour investissements) qui permet aux agriculteurs de réduire leur bénéfice imposable (jusqu'à 27 000 €/an et par associé dans la limite de trois) sur lequel sont calculées les cotisations MSA. Elle permet de financer dans les 5 ans la constitution de stocks ou de parts sociales de coopératives. Ce dispositif permet ainsi à des éleveurs de financer le fond de roulement nécessaire à l'acquisition de bovins maigres pour l'engraissement de jeunes bovins qui devront rester au moins un an dans l'exploitation. Dans des exploitations mixtes, le plus souvent de bonne taille, le DPI est ainsi devenu un outil stimulant l'engraissement de brouillards achetés, participant au maintien de la mixité dans ces élevages.

DES ATELIERS DE PROSPECTIVE POUR RECUEILLIR L'AVIS D'ÉLEVEURS SUR LEUR AVENIR ET CELUI DE LA PRODUCTION DE VIANDE

Que vont faire après 2015 les exploitations laitières diversifiées qui combinent plusieurs ateliers bovins ? Se spécialiser et développer l'atelier laitier ? Maintenir d'ici 2020 une certaine mixité ?

Pour éclairer ces questions, l'Institut de l'Élevage a organisé des ateliers de prospective dans trois régions laitières de forte mixité lait - viande (Lorraine, Auvergne et Grand-Ouest) au printemps 2014. Chaque atelier a réuni une douzaine d'éleveurs à la tête d'exploitations agricoles qui produisent du lait et de la viande bovine. Membres des réseaux d'élevage ou/et du contrôle laitier dans l'Ouest de la France, ils ont exprimé, avec leurs mots et leur sensibilité, leur opinion sur le devenir des productions lait et viande de leur région agricole et leur perception des évolutions en cours. Ils ont aussi dévoilé leurs intentions, voire leur projet. Réalisé sur de petits échantillons, cet exercice a permis de cerner dans les trois France laitières les facteurs -favorables comme défavorables- au devenir du lait et de la viande bovine, de même que les voies d'avenir.

Plus qu'une juxtaposition d'avis individuels, les ateliers collectifs permettent d'identifier les consensus, ou au contraire les sujets qui divisent les participants. S'il n'est pas possible d'obtenir de façon exhaustive tous les avis sur une même question, les entretiens collectifs permettent d'illustrer une diversité d'opinions. L'accent est porté sur les interactions entre éleveurs, plutôt que sur l'approfondissement des situations individuelles. Ainsi, des freins et motivations communs ou spécifiques à certaines zones et types d'exploitations ont pu être mis en lumière, concernant la poursuite de la production de viande bovine en exploitation laitière.

2 LA PRODUCTION DE VIANDE DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015

Dans l'Est, la viande bovine a de l'avenir

Les ateliers viande bovine ne sont pas menacés dans l'Est, d'autant moins que l'intensification fourragère libère des prairies permanentes.

Les exploitations laitières de l'Est (Lorraine plus Haute-Marne et Ardennes) sont majoritairement diversifiées : 70% d'entre elles possèdent deux à trois ateliers bovins (voir graphe). Elles sont très souvent de grande taille et sociétaires. L'élevage allaitant notamment se maintient grâce à des surfaces en herbe non retournables.

La mixité lait + viande, une des caractéristiques de la région, s'est plutôt renforcée entre 2005 et 2013. La place des exploitations laitières mixtes (avec ou sans engraissement) est passée de 33 à 42% sur la période. En revanche, la part des exploitations lait + engraissement de bœufs ou de jeunes bovins a fléchi de 35 à 29%. Ainsi, la zone a enregistré une progression du cheptel allaitant détenu par les éleveurs laitiers de 6% parallèlement à une baisse de 7% du cheptel laitier. Soit une baisse de 5% du cheptel total de vaches.

Pas de marée blanche dans l'Est

La fin des quotas laitiers ne provoquera pas de marée blanche. Elle incitera certes la plupart des exploitations laitières à produire de 100 à 200 mille litres de lait supplémentaires, mais sans investissement majeur. La plupart disposent encore de nombreux leviers pour produire davantage : saturation des bâtiments et de la salle de traite existants, intensification de la conduite du troupeau, augmentation de la surface fourragère...

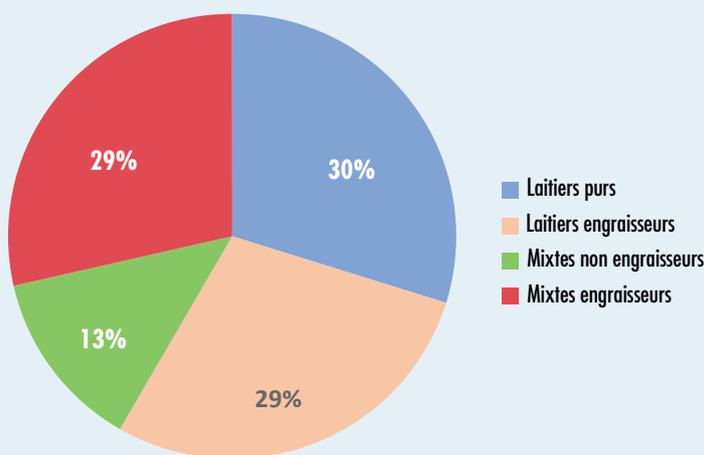
Le déficit de main-d'œuvre, premier facteur limitant la croissance laitière

Le travail est clairement, selon les éleveurs enquêtés, le facteur de production le plus limitant et le plus difficile à maîtriser dans la plupart des exploitations lorraines. Suite à plusieurs agrandissements, les éleveurs doivent gérer de grandes structures sous forme sociétaire, et un parcellaire souvent dispersé qui entraîne des surcoûts en termes de déplacement et de temps passé.

Les regroupements d'exploitations, longtemps privilégiés, ne sont plus perçus comme la voie d'avenir, tant les séparations d'associés et les dissolutions de GAEC sont nombreuses et humainement douloureuses.

La plupart des éleveurs déclare privilégier demain le recours au salariat, déjà présent chez les 2/3 des éleveurs enquêtés. Ils sont cependant conscients des difficultés de recrutement, de fidélisation et de formation des employés. Mais ils privilégient cette option, jugée moins complexe et moins engageante que l'ouverture à un associé, d'autant que la plupart des jeunes agriculteurs préfèrent s'installer seuls plutôt que d'intégrer une exploitation agricole sociétaire.

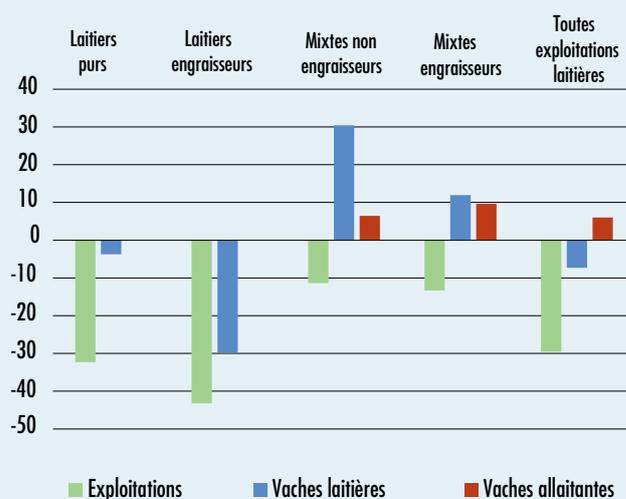
RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DE L'EST* PAR SYSTÈME BOVIN EN 2013



*Lorraine + Ardennes et Haute-Marne

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDN

ÉVOLUTION (%) DES EXPLOITATIONS ET DE LEURS CHEPTELS DANS L'EST* ENTRE 2005 ET 2013



*Lorraine + Ardennes et Haute-Marne

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDN

Des investissements trop onéreux pour produire beaucoup plus

L'automatisation, comme alternative au manque de main-d'œuvre ou à la réduction de l'astreinte, est jugée trop onéreuse. La plupart des éleveurs souhaitent conserver en l'état des ateliers amortis et optimisés. Cette conduite économe assure des revenus, mais risque de compromettre à terme le devenir de ces ateliers.

Quelques éleveurs enquêtés envisagent d'investir massivement dans l'agrandissement voire le doublement de leur outil (étables et matériel de traite). Mais ceux en milieu ou fin de carrière et sans probable successeur ne souhaitent plus réinvestir massivement. Ils ne veulent pas subir de forte dégradation de leur revenu disponible consécutive à de nouveaux emprunts, pas plus que revivre les stress induits.

Bonne résistance des bœufs et des vaches allaitantes

Les éleveurs interrogés prévoient une bonne résistance des vaches allaitantes et des bœufs, animaux complémentaires du troupeau laitier dans les grandes structures de l'Est. Avec l'intensification laitière, les vaches sortiront moins des bâtiments, ce qui libérera des surfaces en herbe pour produire de la viande. De plus, en termes d'alimentation, l'intensification laitière entraîne

une consommation accrue en maïs. En effet, produire du lait à l'herbe implique d'avoir plus de vaches et plus de surfaces autour du bâtiment. Or, le foncier est rarement regroupé autour du corps de bâtiment. L'élevage de bovins viande (bœufs, vaches allaitantes) sera donc d'autant plus incontournable pour valoriser les îlots en herbe éloignés et dispersés dont la production herbagère entre difficilement dans l'alimentation du troupeau laitier. Les bœufs peuvent mieux résister. Dans de nombreux élevages, ils valorisent les refus des vaches en hiver et l'herbe de parcelles éloignées le reste de l'année.

Devenir contrasté des jeunes bovins

Le devenir du jeune bovin est moins assuré. Les petits ateliers paraissent en sursis dans les exploitations qui veulent développer la production laitière si les disponibilités en logement et en main-d'œuvre sont limitées. En revanche, la production de jeunes bovins peut se maintenir dans les exploitations sociétaires au sein desquelles chaque associé est responsable d'un atelier de taille conséquente, ce qui permet ainsi de répartir les risques face aux aléas croissants des marchés.

De plus, la production de viande permet un étalement de la main-d'œuvre sur l'année ainsi qu'une diversification des activités et des produits, plus sécurisante d'un point de vue financier (« ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »).



2 LA PRODUCTION DE VIANDE DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015

Tendances longues inchangées dans le Massif Central

La fin des quotas laitiers et la mise en œuvre de la nouvelle PAC, en particulier les nouvelles références de PMTVA, ne vont pas modifier outre mesure les tendances lourdes dans le Massif Central. La production laitière reste bien plus sensible à court terme aux aléas climatique (disponibilités fourragères) et économique (prix du lait et de l'aliment concentré).

Des exploitations plutôt spécialisées et peu réactives

Dans le Massif Central, les deux tiers des exploitations laitières sont des « laitiers purs ». Le dernier tiers se compose d'élevages mixtes (lait + vaches allaitantes) généralement naisseurs. La production laitière y est peu dynamique. Elle a faiblement progressé, moins vite que le droit à produire entre 2005 et 2013. Le profil des exploitations laitières est quand lui resté d'une grande stabilité : la part des élevages mixtes lait et viande n'a pas varié. Les marges de croissance de la production laitière s'annoncent limitées. De nombreux facteurs freinent la croissance et l'intensification. À l'inverse, les systèmes mixtes devraient se maintenir et la spécialisation de certains systèmes irait plus dans le sens de l'élevage allaitant que de l'élevage laitier.

Des capacités de croissance de la production limitées sans investissement supplémentaire

Les cessations laitières et les droits à produire supplémentaires ont permis aux exploitations laitières en place d'accroître leur production, le plus souvent avec des bâtiments inchangés. Or, selon les conseillers et les éleveurs enquêtés, les exploitations laitières du Massif Central ont des capacités de logement globalement saturées, ainsi que des ressources humaines et fourragères désormais limitées. De nombreux éleveurs se retrouvent seuls à la tête de grandes structures.

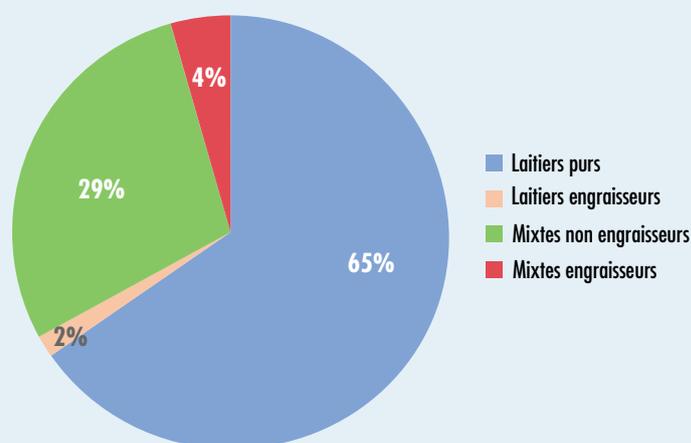
Des agrandissements difficiles

La pression foncière reste globalement forte, en particulier dans les zones d'estive prisées des éleveurs allaitants, notamment de l'Aubrac, dont les structures sont insuffisantes pour couvrir les besoins fourragers de leur troupeau. Les exploitations mixtes ont logiquement plus de marges de manœuvre que les spécialisées pour développer la production laitière aux dépens du troupeau allaitant. Cependant, dans de nombreux cas, le foncier se compose de plusieurs îlots, dont certains, éloignés du corps de ferme, ne se prêtent pas à la conduite du cheptel laitier.

L'emploi agricole devient limitant

Les éleveurs participant à l'atelier de prospective considèrent que le manque de main-d'œuvre est un autre facteur limitant la croissance de la production laitière. Tous en GAEC familial, ils se déclarent plutôt ouverts à l'idée d'élargir leur GAEC à des personnes extérieures à la famille. En revanche, ils sont plutôt réticents à recruter des salariés. Les raisons invoquées sont nombreuses : la gestion sociale (35 heures, vacances etc.), le coût du salariat, la nécessité de planifier (anticiper/organiser) le travail, la difficulté à déléguer des tâches jugées délicates ou stratégiques telles que la traite...

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DU MASSIF CENTRAL* PAR SYSTÈME BOVIN EN 2013



* Auvergne sans Allier + Aveyron et Loire

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

Faible rentabilité des investissements nécessaires

Faire davantage de lait dans les exploitations spécialisées comme diversifiées suppose d'investir dans l'adaptation voir l'agrandissement de bâtiments d'élevage et dans la modernisation/agrandissement d'équipements de traite adaptés à un troupeau en hausse. Or, les simulations réalisées sur cas-type s'avèrent le plus souvent dissuasives dans ces régions.

La nouvelle PMTVA propice à la mixité

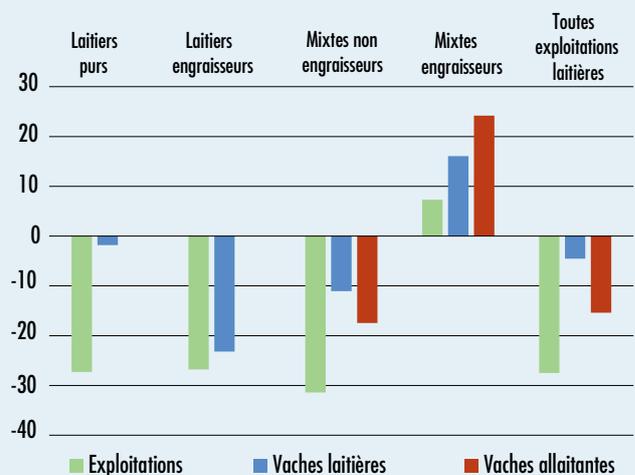
De plus, les nouvelles règles d'attribution de la PMTVA, en vigueur à partir de 2015, vont être plus favorables au maintien des troupeaux allaitants dans les exploitations mixtes. Toutes ne bénéficiaient pas de PMTVA ou toutes les vaches allaitantes n'étaient pas primées. En 2015, toutes les vaches allaitantes des exploitations mixtes seront éligibles à la PMTVA, pourvu qu'il y en ait au moins dix. Ce changement de règle peut donc conforter les systèmes mixtes qui ne disposaient pas de PMTVA dans l'actuelle PAC et dont la pénurie de main-d'œuvre peut freiner l'orientation laitière. Il peut aussi encourager des éleveurs en fin de carrière à réduire la production laitière, voir arrêter totalement le lait au profit du seul troupeau allaitant.

Après 2015, pas d'inflexion majeure des tendances lourdes déjà à l'œuvre

En 2015, La fin des quotas laitiers et la mise en œuvre de la nouvelle PAC ne vont pas modifier l'évolution de la production laitière qui reste bien plus sensible à court terme aux aléas climatiques (disponibilités fourragères) et économique : prix du lait et de l'aliment concentré.

Après 2015, le cheptel laitier devrait poursuivre son lent mouvement de baisse au rythme de 1% l'an. Dans le même temps, le cheptel allaitant présent dans les exploitations laitières devrait diminuer plus vite, dans la continuité des évolutions passées : le cheptel allaitant présent dans les exploitations laitières a chuté de 15% entre 2005 et 2013. Certaines exploitations ont cessé toute activité agricole quand d'autres ont basculé totalement dans l'élevage allaitant. Ainsi, l'effectif de vaches allaitantes présentes dans les exploitations bovines viande a progressé de 7% sur la même période du fait d'une moindre réduction de leur nombre et d'une augmentation de leur taille.

ÉVOLUTION (%) DES EXPLOITATIONS ET DE LEURS CHEPTELS DANS LE MASSIF CENTRAL* ENTRE 2005 ET 2013



* Auvergne sans Allier + Aveyron et Loire

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

Reflux des jeunes bovins dans les exploitations laitières

La production de jeunes bovins issus des exploitations laitières continuera de reculer, au moins aussi vite (-2%/an) qu'entre 2008 et 2013. Elle tomberait alors entre 350 000 et 375 000 têtes en 2020. Les mâles laitiers purs seront délaissés, notamment sous l'effet de nombreux arrêts chez des éleveurs qui n'élèvent que leurs veaux mâles.

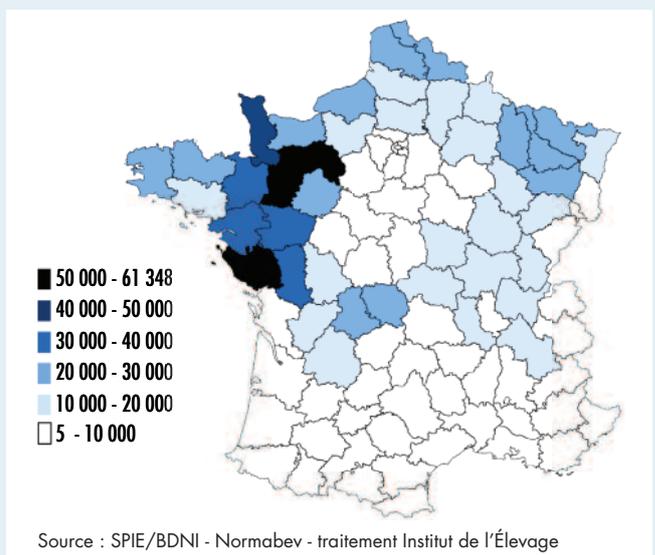
En 2013, 12 000 exploitations laitières (une sur six) ont engraisé presque 45% des jeunes bovins produits en France. Elles sont surtout présentes dans le Grand-Ouest, suivi de l'Est. Les exploitations laitières du Grand-Ouest produisent presque 60% de la production régionale de jeunes bovins et une part similaire de la production nationale issues des exploitations laitières françaises.

Dans les régions intensives, l'atelier de jeunes bovins est le premier concurrent des vaches laitières pour les surfaces fourragères dans les exploitations qui veulent développer le lait. La fin des quotas laitiers peut accélérer les cessations d'ateliers de JB, notamment de l'Ouest, où les exploitations laitières ont des capacités productives (bâtiment, foncier, emploi) souvent limitantes.

Déclin programmé des petits ateliers

Les petits ateliers, qui commercialisent moins de 20 jeunes bovins par an généralement nés sur l'exploitation, s'arrêteront à plus ou moins brève échéance. Cette classe encore nombreuse (3 400 ateliers en 2013) a perdu 36% de ses effectifs en 5 ans et ne contribue qu'à hauteur de 10% à la production nationale de JB des éleveurs laitiers d'après la BDNI-SPIE.

GÉOGRAPHIE DE LA PRODUCTION DE JEUNES BOVINS EN 2013 SELON LES DÉPARTEMENTS



Source : SPIE/BDNI - Normabev - traitement Institut de l'Élevage

2 LA PRODUCTION DE VIANDE DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015

Les ateliers de 20 à 50 jeunes bovins produits par an, plus nombreux, pèsent pour 40% dans la production de JB des élevages laitiers. Ils ont moins reculé que les tous petits, mais leur avenir paraît incertain. Le rythme des cessations pourrait s'accroître d'ici à 2020 dans les exploitations de l'Ouest qui privilégient l'atelier laitier. Ils pourraient en revanche se maintenir dans celles en croisière ou dans celles qui arrêtent le lait, faute de successeur.

Solidité des ateliers de plus de 50 jeunes bovins

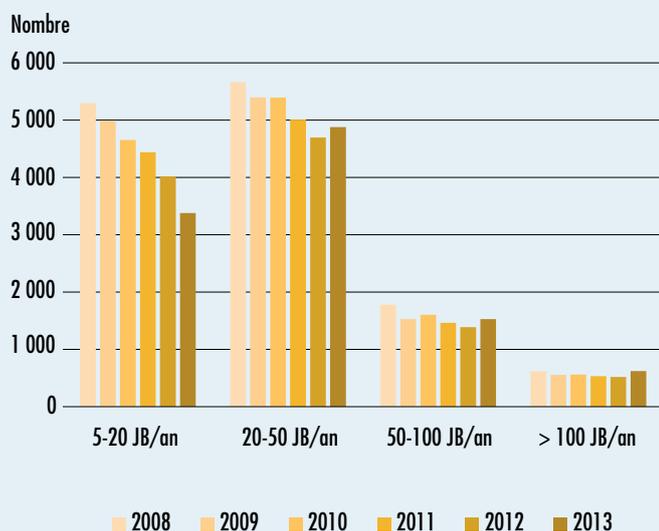
Enfin les 2 000 plus grands ateliers (>50 JB produits/an), qui fournissent la moitié des JB issus d'élevages laitiers, sont peu menacés par la dynamique laitière, notamment dans le Grand-Ouest. Ces ateliers réalisent des achats complémentaires de veaux ou de maigres pour constituer des lots. Ils appartiennent à des exploitations sociétaires souvent de grande taille au sein desquelles chaque associé a la responsabilité d'un atelier animal ou d'un secteur.

Dans cette classe, les ateliers de plus de 100 JB produits/an, peu nombreux mais numériquement stables, produisent davantage chaque année, avec des effectifs moyens commercialisés en hausse de 150 à 160 JB entre 2008 et 2013. Ils bénéficient de l'attention des groupements de producteurs qui en font leur cible privilégiée pour maintenir la production. Ces ateliers se professionnalisent, engraisent de plus en plus d'animaux achetés, notamment de broutards charolais plus abondants que par le passé dans l'Ouest de la France. Les résultats économiques sont souvent au rendez-vous dès lors que la conduite technique est maîtrisée. L'astreinte est moindre que dans l'élevage laitier et la rémunération du travail ramenée à l'heure peut être stimulante.

Par ailleurs, des éleveurs âgés de plus de 50 ans sans successeur peuvent faire le choix de cesser le lait au profit du jeune bovin, moyennant des investissements limités pour adapter des bâtiments amortis. Certains groupements de production bovins viande encouragent et accompagnent de telles conversions grâce à des aides à la mise aux normes de leur bâtiment et à des contrats plus sécurisants d'autant que les revenus dégagés soutiennent la comparaison avec ceux tirés du lait.

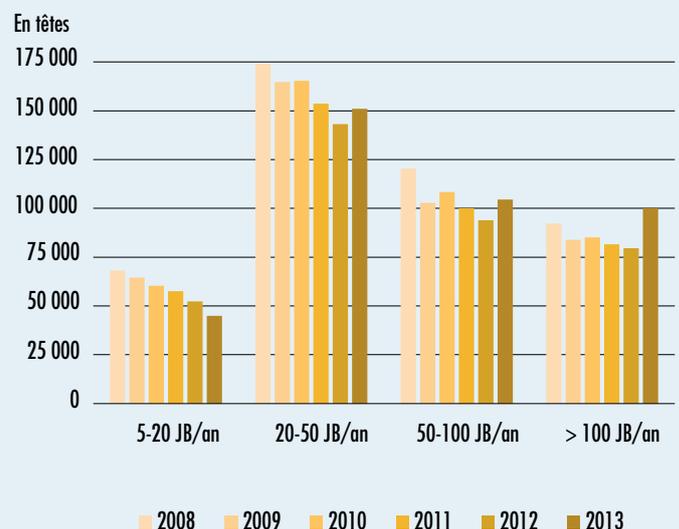


RÉPARTITION DES ATELIERS DE JEUNES BOVINS DANS LES ÉLEVAGES LAITIERS SELON LEUR TAILLE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

PRODUCTION DE JEUNES BOVINS DANS LES ÉLEVAGES LAITIERS SELON LEUR TAILLE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

Recul des vaches allaitantes dans les exploitations laitières

Le troupeau allaitant détenu dans les exploitations laitières paraît moins exposé que les jeunes bovins aux effets de la fin des quotas laitiers. Cependant, il continuera de reculer, pour le moins au même rythme de 1% l'an, soit -8% à -9% en 2020.

En 2013, 20 000 exploitations laitières détiennent des vaches allaitantes (27 en moyenne), parmi lesquelles une petite moitié engraisse aussi des jeunes bovins. Ces exploitations mixtes détiennent ensemble 15% du troupeau national allaitant.

Les vaches allaitantes sont le plus souvent présentes dans les exploitations laitières de grande taille et/ou dont la part des surfaces toujours en herbe (STH) est importante dans la SAU. La part des élevages mixtes est ainsi très élevée en Lorraine (42%), où les structures sont aussi très grandes, et très fréquente (33%) en Normandie et Auvergne, où la part de l'herbe est relativement élevée dans la SAU.

Le devenir des vaches allaitantes, mais aussi des bœufs, dépendra des surfaces toujours en herbe, de l'évolution du cheptel laitier, mais aussi des règles d'attribution de la nouvelle PMTVA.

Le dernier recensement agricole (RA 2010) a mis en évidence le recul tendanciel de la STH qui est sous la pression des grandes cultures et de l'urbanisation. S'il s'est ralenti, ce phénomène ne s'arrêtera pas pour autant, malgré le verdissement de la PAC qui vise à maintenir les prairies naturelles. Il sera bien entendu plus ou moins marqué selon les régions.

De plus, les éleveurs mixtes sont ceux qui disposent d'importantes marges de manœuvre pour développer, s'ils le décident, la production laitière : réduire les effectifs de bœufs ou de vaches allaitantes pour élever davantage de génisses de renouvellement, intensifier la production fourragère, davantage de maïs aux dépens de l'herbe cultivée, réduire la production de jeunes bovins au profit du lait...

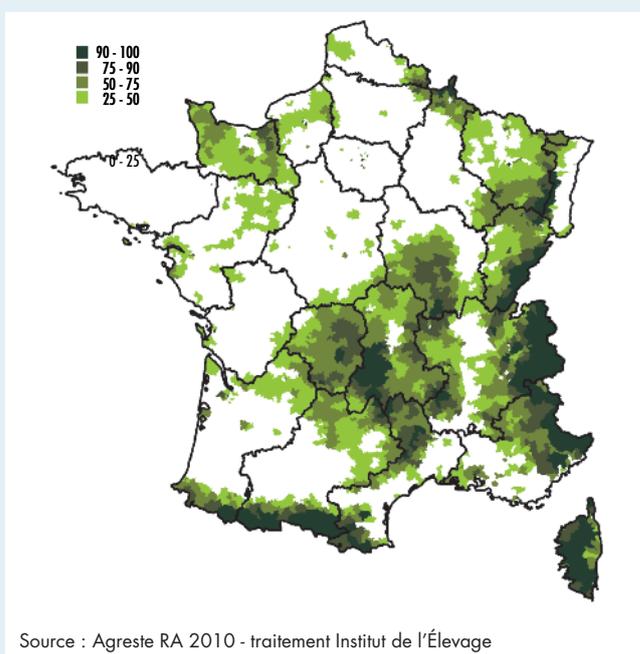
En revanche, les nouvelles règles d'attribution de la PMTVA peuvent inciter certains éleveurs à maintenir voire étoffer leur troupeau de vaches allaitantes dans les régions d'élevage à forte contrainte herbagère.

Les évolutions des vaches allaitantes s'annoncent contrastées selon la place de l'atelier et les trajectoires des exploitations, et selon les régions.

Déclin des petits troupeaux allaitants dans l'Ouest

Les petits troupeaux (<20 VA) sont probablement en sursis dans les exploitations laitières qui veulent développer le lait, notamment dans les zones de plaine sans contrainte herbagère forte. Les vaches allaitantes ou les bœufs céderont alors partiellement ou totalement la place aux génisses. En 2013, la moitié des élevages mixtes comptait moins de 20 vaches allaitantes, contre 62% en 2005. En huit ans, ces types d'élevages mixtes ont perdu 60% de leurs effectifs et 35% des vaches allaitantes.

POURCENTAGE DE STH DANS LA SAU EN 2010 (PAR CANTON)



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS MIXTES SELON L'EFFECTIF DE VACHES ALLAITANTES



2 LA PRODUCTION DE VIANDE DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES APRÈS 2015

Les petits et les moyens troupeaux (20 à 50 VA) ont davantage d'avenir dans les zones à forte contrainte herbagère, Auvergne, mais aussi Normandie. Les trajectoires seront probablement contrastées en fonction de la situation de l'exploitation et de l'âge du « capitaine » : certaines exploitations maintiendront cette mixité, gage de sécurité, d'autres se spécialiseront vers le lait ou d'autres feront le choix inverse. En 2013, cette strate regroupait le 1/3 des éleveurs mixtes et 40% du cheptel de vaches allaitantes chez les laitiers.

Enfin, les plus grands troupeaux (>50 VA) conduits dans des exploitations de grande taille, le plus souvent sociétaires, se maintiendront voire se développeront en fonction des surfaces herbagères disponibles. Ces exploitations de polyélevage, de plus en plus fréquentes et grandes dans l'ouest de la France, feront coexister deux voire trois ateliers bien distincts. Le tout permet d'optimiser les facteurs de production (foncier, emploi, équipements) et de mieux affronter les différents aléas, notamment économiques. En 2013, seuls 13% des élevages mixtes possédaient plus de 50 vaches allaitantes. Cependant cette classe de taille s'est bien étoffée de 2 000 à presque 2 700 élevages en huit ans qui détiennent désormais 40% de l'effectif national de vaches allaitantes présentes dans les élevages laitiers.

Baisse programmée du troupeau allaitant détenu par les mixtes

Le devenir des vaches allaitantes et des bœufs dépend hier comme demain des disponibilités en STH que l'atelier laitier ne valorisera pas. La croissance des cheptels laitiers, qui s'annonce plus forte dans le l'Ouest que dans l'Est, se répercutera sur l'évolution du troupeau régional de vaches allaitantes et de bœufs.

Dans le Massif Central, les évolutions passées pourraient se prolonger : le nombre d'exploitations mixtes peut continuer à reculer au même rythme. Si le nombre de vaches allaitantes continue de baisser dans l'ensemble des exploitations laitières, les conversions lait viande pourraient compenser le nombre de vaches allaitantes perdues.

RÉPARTITION DES VACHES ALLAITANTES PRÉSENTES DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SELON LA TAILLE DE L'ATELIER



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE - BDNI

En Normandie et dans l'Est, la relative abondance des surfaces herbagères contribue et contribuera au maintien du cheptel allaitant dans les exploitations laitières, sauf si on observait une inversion peu probable des systèmes laitiers vers plus d'herbe et moins de maïs fourrage.

En Pays-de-la-Loire, les évolutions s'annoncent contrastées selon les petites régions. Le cheptel allaitant reculera encore dans les exploitations laitières, notamment dans les zones peu herbagères, mais résistera dans les zones plus herbagères.

En somme, le troupeau allaitant détenu dans les exploitations laitières pourrait continuer de reculer, pour le moins au rythme de 1% l'an, soit -8 à -9% entre 2013 et 2020.



DOSSIER PRÉVISIONS

VIANDE
BOVINE
EN 2020

N°450
Octobre 2014

Économie de l'élevage



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES
DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE
(GEB)

Dossier Maroc. La filière viande bovine
au Maroc. Comment concilier croissance et
autosuffisance. N° 449 - Septembre 2014

Dossier spécial PAC. Une PAC complexe...
et transitoire. N° 448 - Juillet-Août 2014

**Dossier marchés mondiaux
des produits laitiers 2013.**
Perspectives 2014. N° 447 - Juin 2014

**Dossier marché mondial
viande bovine 2013.**
Perspectives 2014. N° 446 - Mai 2014

Dossier annuel Ovins 2013
Perspectives 2014. N° 445 - Avril 2014

Dossier annuel Caprins 2013
Perspectives 2014. N° 444 - Mars 2014

Dossier annuel Bovins lait 2013
Perspectives 2014. N° 443 - Février 2014

Dossier annuel Bovins viande 2013
Perspectives 2014. N° 442 - Janvier 2014

